



VERS DEMAIN

POUR LE TRIOMPHE DE L'IMMACULÉE



**Comme le bon samaritain,
ne restons pas indifférents,
mais arrêtons-nous devant
les souffrances de ce monde
pour les soulager**

Édition en français, 77e année.

No. 936 janvier-février 2016

Date de parution: février 2016

1\$ le numéro

Périodique, paraît 5 fois par année

Publié par l'Institut Louis Even pour la Justice Sociale

Tarifs pour l'abonnement

Canada et États-Unis, 4 ans.....20,00\$

2 ans.....10,00\$

autres pays: surface, 4 ans.....60,00\$

2 ans.....30,00\$

avion 1 an.....20,00\$

Bureau et adresse postale

Maison Saint-Michel, 1101, rue Principale

Rougemont, QC , Canada – J0L 1M0

Tél: Rougemont (450) 469-2209, Fax: (450) 469-2601

Tél. région de Montréal (514) 856-5714

site internet: www.versdemain.org

e-mail: info@versdemain.org

Imprimé au Canada

POSTE-PUBLICATION CONVENTION No. 40063742

Dépôt légal – Bibliothèque Nationale du Québec

Directrice: Thérèse Tardif

Rédacteur: Alain Pilote

Retournez toute correspondance ne pouvant être livrée au Canada à: Journal Vers Demain, 1101 rue Principale, Rougemont, QC, Canada, J0L 1M0

Tarifs et adresses pour l'Europe

Prix: Surface, 1 an 10 euros. — 2 ans 20 euros

4 ans 40 euros

Avion, 1 an 15 euros - 4 ans 60 euros

France et Belgique: Ceux qui désirent s'abonner ou se réabonner à la revue Vers Demain doivent libeller leur chèque au nom de Pèlerins de saint Michel et faire le virement en France au C.C.P. Nantes 4 848 09 A et donner leurs coordonnées par Tél/Fax au 03.88.94.32.34, ou par la poste à: Pèlerins de saint Michel
5 de la Forêt, 67160 Salmbach, France

Pour rejoindre Christian Burgaud,
notre Pèlerin de saint Michel en Europe:
cburgaud1959@gmail.com

47 rue des Sensives
44340 Bouguenais, France

Téléphone fixe: 02 40 32 06 13

Portable: 06 81 74 36 49

Suisse: Libellez et adressez vos chèques à:
Thérèse Tardif C.C.P. 17-7243-7
Centre de traitement, 1631-Bulle, Suisse
Fax Canada 450 469 2601 — Tél. 450 469 2209
e-mail: info@versdemain.org
th.tardif@versdemain.org

VERS DEMAIN

Un journal de patriotes catholiques pour le règne de Jésus et de Marie dans les âmes, les familles, les pays

Pour la réforme économique du Crédit Social en accord avec la doctrine sociale de l'Église par l'action vigilante des pères de famille et non par les partis politiques

Sommaire

3 Ne restons pas indifférents

Alain Pilote

4 Gagne sur l'indifférence

Pape François

6 Message pour le Carême 2016

Pape François

7 Pourquoi un jubilé de la Miséricorde

Pape François

8 Lettre à Dieu

9 Sainte Agnès, martyre de la foi

Mgr William Adrian

12 Un déficit de 25 milliards?

Louis Even

15 Un monde meilleur par le Crédit Social.

Mgr Giorgio Bertin, ofm

16 Les taxes à la lumière du Crédit Social.

Louis Even

19 Je crois au Crédit Social

Abbé Michel Ange Bengone B'Otoungua

20 L'Apparition de Marie à La Salette

Louis Even

27 Les secrets de La Salette

28 Prions pour nos défunts

Thérèse Tardif

30 Jean-Paul Blais nous apprend à mourir en chantant.

Thérèse Tardif

32 Le compte de banque magique



Vers Demain est membre de l'AMéCO (Association des médias catholiques et oecuméniques)

Éditorial

Ne restons pas indifférents aux souffrances de nos frères



Dans son message pour la Journée mondial de la paix, le 1er janvier 2016, le Pape François nous avertit qu'un des plus grands dangers pour la paix aujourd'hui est l'indifférence généralisée, qui ne nous fait plus voir notre prochain ni sa souffrance. (Voir page 4.) C'est l'égoïsme et l'individualisme qui prévaut, un peu comme Caïn qui, après avoir tué son frère Abel, ose dire à Dieu: «Suis-je responsable de mon frère?» Oui, nous sommes tous responsables, et c'est même sur ce qu'on aura fait – ou pas fait – pour notre prochain qu'on sera jugés, tel que rapporté au chapitre 25 de l'Évangile selon saint Matthieu: «J'avais faim, et vous ne m'avez pas donné à manger...»

Dans son message pour le Carême 2016, le Saint-Père va même jusqu'à parler de «l'idolâtrie de l'argent qui rend indifférentes au destin des pauvres les personnes et les sociétés les plus riches, qui leur ferment les portes, refusant même de les voir.» (Voir page 6.)

L'année sainte de la miséricorde, qui a débuté le 8 décembre dernier, est un événement tout à fait exceptionnel dans l'histoire de l'Église. (Voir page 7.) Depuis l'an 1400, l'année sainte a été célébrée régulièrement sans interruption tous les 25 ans, sauf deux exceptions: les papes Pie XI et Jean-Paul II ont ajouté deux années saintes extraordinaires, célébrées en 1933 et 1983, pour marquer le 1900e et 1950e anniversaire de la mort et résurrection de Jésus-Christ, donc la Rédemption du genre humain. L'année sainte de la miséricorde est donc la troisième année sainte extraordinaire, puisqu'autrement, la prochaine année sainte ne devait avoir lieu qu'en 2025.

En ce jubilé de la miséricorde, il est justement temps plus que jamais de faire montre de miséricorde envers notre prochain, en exerçant les œuvres de miséricorde corporelles et spirituelles, qui, faut-il le rappeler, sont les suivantes, selon le Catéchisme de l'Église catholique:

Les œuvres de miséricorde corporelles: donner à manger aux affamés, donner à boire à ceux qui ont soif, vêtir ceux qui sont nus, accueillir les étrangers, assister les malades, visiter les prisonniers, ensevelir les morts.

Les œuvres de miséricorde spirituelles: conseiller ceux qui sont dans le doute, enseigner les ignorants, avertir les pécheurs, consoler les affligés, pardon-

ner les offenses, supporter patiemment les personnes ennuyeuses, prier Dieu pour les vivants et pour les morts.

Une des grâces qui peuvent être obtenues durant ce Jubilé est bien entendu l'indulgence plénier qui, comme durant chaque année sainte, peut être obtenue en franchissant la Porte Sainte, cette fois-ci non seulement à Rome, mais dans chaque cathédrale du monde entier, ou les églises établies par l'évêque diocésain.

Le Catéchisme de l'Église catholique définit ainsi l'indulgence (n. 1471): «L'indulgence est la rémission devant Dieu de la peine temporelle due pour les péchés dont la faute est déjà effacée, rémission que le fidèle bien disposé obtient à certaines conditions déterminées, par l'action de l'Église, laquelle, en tant que dispensatrice de la rédemption, distribue et applique par son autorité le trésor des satisfactions du Christ et des saints. L'indulgence est partielle ou plénier, selon qu'elle libère partiellement ou totalement de la peine temporelle due pour le péché. Tout fidèle peut gagner des indulgences pour soi-même ou les appliquer aux défunt.»

Le numéro suivant du même Catéchisme explique que la peine temporelle du péché est le purgatoire, où l'âme est purifiée. Une indulgence plénier libère totalement du purgatoire. Les conditions pour obtenir cette indulgence plénier durant l'année sainte sont, en plus de franchir la Porte sainte: se confesser, communier, et prier pour le Pape et ses intentions.

Dans sa lettre à Mgr Rino Fisichella, président du Conseil pontifical pour la promotion de la nouvelle évangélisation, au sujet de l'indulgence du Jubilé de la miséricorde, le pape François écrit:

«J'ai demandé que l'Eglise redécouvre en ce temps jubilaire la richesse contenue dans les œuvres de miséricorde corporelle et spirituelle. L'expérience de la miséricorde, en effet, devient visible dans le témoignage de signes concrets comme Jésus lui-même nous l'a enseigné. Chaque fois qu'un fidèle vivra personnellement l'une ou plusieurs de ces œuvres, il obtiendra certainement l'indulgence jubilaire.»

Alors, mettons-nous à l'œuvre... avec les œuvres de miséricorde !

Alain Pilote, rédacteur



«Gagne sur l'indifférence et remporte la paix!»

Message du Pape pour la Journée mondiale de la paix

Depuis 1968, l'Église catholique célèbre le 1er janvier, fête de Marie, Mère de Dieu, la journée mondiale de la Paix. Voici des extraits du message que le pape François a écrit pour l'année 2016, sur le thème «Gagne sur l'indifférence et remporte la paix!»:

Dieu n'est pas indifférent! Dieu accorde de l'importance à l'humanité, Dieu ne l'abandonne pas! Au début de l'année nouvelle, je voudrais accompagner de cette profonde conviction les vœux d'abondantes bénédictions et de paix, sous le signe de l'espérance, pour l'avenir de tout homme et de toute femme, de toute famille, peuple et nation du monde, ainsi que des chefs d'État et de gouvernement et des responsables des religions. En effet, ne perdons pas l'espérance de voir en 2016 chacun, engagé fermement et avec confiance, à différents niveaux, à réaliser la justice et à œuvrer pour la paix. Oui, celle-ci est don de Dieu et œuvre des hommes. La paix est don de Dieu, mais don confié à tous les hommes et à toutes les femmes qui sont appelés à le réaliser...

En tant que créatures dotées d'une inaliénable dignité, nous existons en relation avec nos frères et sœurs, envers lesquels nous avons une responsabilité, et avec lesquels nous agissons en solidarité. En dehors de cette relation, nous serions des êtres moins humains. C'est justement ainsi que l'indifférence constitue une menace pour la famille humaine. Alors que nous nous mettons en marche vers une année nouvelle, je voudrais inviter chacun à reconnaître ce fait, pour vaincre l'indifférence et conquérir la paix.

Il est certain que l'attitude de l'indifférent, de celui qui ferme le cœur pour ne pas prendre en considération les autres, de celui qui ferme les yeux pour ne pas voir ce qui l'entoure ou qui s'esquive pour ne pas être touché par les problèmes des autres, caractérise une typologie humaine assez répandue et présente à chaque époque de l'histoire. Cependant, de nos jours, cela a dépassé nettement le domaine individuel pour prendre une dimension globale et produire ce phénomène de la «globalisation de l'indifférence».

Indifférence envers Dieu et le prochain

La première forme d'indifférence dans la société humaine est l'indifférence envers Dieu, dont procède l'indifférence envers le prochain et envers la création. Et ceci est l'un des graves effets d'un faux humanisme et d'un matérialisme pratique, combinés à une pensée relativiste et nihiliste. L'homme pense être l'auteur de lui-même, de sa propre vie et de la société; il se sent autosuffisant, et il cherche non seulement à se substituer à Dieu, mais à le faire disparaître complètement; par conséquent, il pense ne rien devoir à personne, excepté à lui-même, et il prétend avoir seulement des droits...

L'indifférence envers le prochain prend différents visages. Il y a celui qui est bien informé, écoute la radio, lit les journaux ou assiste aux programmes télévisés, mais il le fait de manière tiède, presque dans une condition d'accoutumance: ces personnes connaissent vaguement les drames qui affligent l'humanité mais elles ne se sentent pas impliquées, elles ne vivent pas la compassion. Cela, c'est l'attitude de celui qui sait mais, qui garde son regard, sa pensée et son action tournés vers lui-même...

Dans d'autres cas, l'indifférence se manifeste comme un manque d'attention vis-à-vis de la réalité environnante, surtout la plus lointaine. Certaines personnes préfèrent ne pas chercher, ne pas s'informer, et vivent leur bien-être et leur confort, sourdes au cri de douleur de l'humanité souffrante. Presque sans nous en apercevoir, nous sommes devenus incapables d'éprouver de la compassion pour les autres, pour leurs drames; prendre soin d'eux ne nous intéresse pas, comme si ce qui leur arrive était d'une responsabilité extérieure à nous, qui ne nous revient pas...

Au niveau individuel et communautaire l'indifférence envers le prochain, fille de l'indifférence envers Dieu, prend l'aspect de l'inertie et du désengagement qui alimentent la prolongation de situations d'injustices et de cruautés.

tice et de grave déséquilibre social. Ces situations, à leur tour, peuvent conduire à des conflits, ou en tout cas, générer un climat d'insatisfaction qui risque de déboucher tôt ou tard sur des violences et de l'insécurité.

En ce sens, l'indifférence et le désengagement qui en est la conséquence constituent un manque grave au devoir que toute personne a de contribuer, dans la mesure de ses capacités et de son rôle dans la société, au bien commun, en particulier à la paix, qui est l'un des biens les plus précieux de l'humanité...

Le bon samaritain

Jésus nous enseigne à être miséricordieux comme le Père (cf. Lc 6, 36). Dans la parabole du bon samaritain (cf. Lc 10, 29-37), il dénonce l'omission d'aide devant l'urgente nécessité de ses semblables: «Il le vit et passa outre» (cf. Lc 10, 31.32). En même temps, à l'aide de cet exemple, il invite ses auditeurs, et en particulier ses disciples, à apprendre à s'arrêter devant les souffrances de ce monde pour les soulager, devant les blessures des autres pour les soigner, avec les moyens dont on dispose, à commencer par son temps, malgré les nombreuses occupations. L'indifférence, en effet, cherche souvent des prétextes: dans l'observance des préceptes rituels, dans la quantité de choses qu'il faut faire, dans les antagonismes qui nous tiennent éloignés les uns des autres, dans les préjugés de tout genre qui nous empêchent de nous faire proches.

La miséricorde est le cœur de Dieu. Elle doit donc être aussi le cœur de tous ceux qui se reconnaissent membres de l'unique grande famille de ses enfants; un cœur qui bat fort partout où la dignité humaine – reflet du visage de Dieu dans ses créatures – est en jeu. Jésus nous avertit: l'amour pour les autres – les étrangers, les malades, les prisonniers, les sans-domicile-fixe, même les ennemis – est l'unité de mesure de Dieu pour juger nos actions. De cela dépend notre destin éternel...

Ainsi, nous aussi, nous sommes appelés à faire de l'amour, de la compassion, de la miséricorde et

de la solidarité un vrai programme de vie, un style de comportement dans nos relations les uns avec les autres... La solidarité «est la détermination ferme et persévérente de travailler pour le bien commun, c'est-à-dire pour le bien de tous et de chacun parce que tous nous sommes vraiment responsables de tous» (Jean-Paul II, Lettre encyclique *Sollicitudo rei socialis*, n. 38), parce que la compassion jaillit de la fraternité...

Dans l'esprit du Jubilé de la Miséricorde, chacun est appelé à reconnaître comment l'indifférence se manifeste dans sa propre vie, et à adopter un engagement concret pour contribuer à améliorer la réalité dans laquelle il vit, à partir de sa propre famille, de son voisinage ou de son milieu de travail.

Les États sont aussi appelés à des gestes concrets, à des actes de courage à l'égard des personnes les plus fragiles de leurs sociétés, comme les prisonniers, les migrants, les chômeurs et les malades...

Je désire adresser un triple appel à s'abstenir d'entraîner les autres peuples dans des conflits ou des guerres qui en détruisent non seulement les richesses matérielles, culturelles et sociales, mais aussi – et pour longtemps – l'intégrité morale et spirituelle; à l'effacement ou à la gestion soutenable de la dette internationale des pays les plus pauvres; à l'adoption de politiques de coopération qui, au lieu de se plier à la dictature de certaines idéologies, soient respectueuses des valeurs des populations locales et qui, dans chaque cas, ne portent pas atteinte au droit fondamental et inaliénable des enfants à naître à la vie.

Je confie ces réflexions, ainsi que mes meilleurs vœux pour la nouvelle année, à l'intercession de Marie, la Très Sainte, Mère attentive aux besoins de l'humanité, afin qu'elle obtienne de son Fils Jésus, Prince de la Paix, d'exaucer nos supplications et de bénir notre engagement quotidien pour un monde fraternel et solidaire.

Du Vatican, le 8 décembre 2015.

Le Pape François

Comme le bon samaritain, arrêtons-nous devant les souffrances de ce monde pour les soulager, devant les blessures des autres pour les soigner, avec les moyens dont on dispose, à commencer par son temps, malgré les nombreuses occupations.



«C'est la miséricorde que je veux, et non les sacrifices» (Mt 9,13)

Message du Pape François pour le Carême 2016

La miséricorde de Dieu transforme le cœur de l'homme et lui fait expérimenter un amour fidèle qui le rend capable d'être, à son tour, miséricordieux. C'est à chaque fois un miracle que la miséricorde divine puisse se répandre dans la vie de chacun de nous, en nous incitant à l'amour du prochain et en suscitant ce que la tradition de l'Église nomme les œuvres de miséricorde corporelles et spirituelles. Elles nous rappellent que notre foi se traduit par des actes concrets et quotidiens, destinés à aider notre prochain corporellement et spirituellement, et sur lesquels nous serons jugés: le nourrir, le visiter, le réconforter, l'éduquer.

C'est pourquoi j'ai souhaité que «le peuple chrétien réfléchisse durant le Jubilé sur les œuvres de miséricorde corporelles et spirituelles. Ce sera une façon de réveiller notre conscience souvent endormie face au drame de la pauvreté, et de pénétrer toujours davantage le cœur de l'Évangile, où les pauvres sont les destinataires privilégiés de la miséricorde divine». Dans la personne du pauvre, en effet, la chair du Christ «évent de nouveau visible en tant que corps torturé, blessé, flagellé, affamé, égaré... pour être reconnu par nous, touché et assisté avec soin». Inouï et scandaleux mystère qui prolonge dans l'Histoire la souffrance de l'Agneau innocent, buisson ardent brûlant d'un amour gratuit, et devant lequel nous ne pouvons, à la suite de Moïse, qu'ôter nos sandales (cf. Ex 3,5); et ceci plus encore quand ce pauvre est notre frère ou notre sœur en Christ qui souffre à cause de sa foi.

Face à cet amour, fort comme la mort (cf. Ct 8,6), le pauvre le plus misérable est celui qui n'accepte pas de se reconnaître comme tel. Il croit être riche mais, en réalité, il est le plus pauvre des pauvres. Et s'il est tel, c'est parce qu'il est esclave du péché qui le pousse à user de la richesse et du pouvoir non pas pour servir Dieu et les autres, mais pour étouffer en lui l'intime conviction de n'être, lui aussi, rien d'autre qu'un pauvre mendiant.

D'autant plus grands sont le pouvoir et les richesses dont il dispose, d'autant plus grand est le risque que cet aveuglement devienne mensonger. Il en vient à ne même plus vouloir voir le pauvre Lazare qui mendie à la porte de sa maison (cf. Lc 16, 20-21), figure du Christ qui, dans les pauvres, mende notre conversion. Lazare est cette opportunité de nous convertir que Dieu nous offre et que peut-être nous ne voyons pas.



Cet aveuglement est accompagné d'un délire orgueilleux de toute-puissance, dans lequel résonne, de manière sinistre, ce démoniaque «vous serez comme des dieux» (Gn 3,5), qui est à la racine de tout péché. Un tel délire peut également devenir un phénomène social et politique, comme l'ont montré les totalitarismes du XXe siècle, et comme le montrent actuellement les idéologies de la pensée unique et celles de la technoscience qui prétendent réduire Dieu à l'insignifiance et les hommes à des masses qu'on peut manipuler.

Ceci, de nos jours, peut être également illustré par les structures de péché liées à un modèle erroné de développement fondé sur l'idolâtrie de l'argent qui rend indifférentes au destin des pauvres les personnes et les sociétés les plus riches, qui leur ferment les portes, refusant même de les voir.

Pour tous, le Carême de cette Année jubilaire est donc un temps favorable qui permet finalement de sortir de notre aliénation existentielle grâce à l'écoute de la Parole et aux œuvres de miséricorde. Si à

travers les œuvres corporelles nous touchons la chair du Christ dans nos frères et nos sœurs qui ont besoin d'être nourris, vêtus, hébergés, visités, les œuvres spirituelles, quant à elles, – conseiller, enseigner, pardonner, avertir, prier – touchent plus directement notre condition de pécheurs.

C'est pourquoi les œuvres corporelles et les œuvres spirituelles ne doivent jamais être séparées. En effet, c'est justement en touchant la chair de Jésus Crucifié dans le plus nécessaire que le pécheur peut recevoir en don la conscience de ne se savoir lui-même rien d'autre qu'un pauvre mendiant. Grâce à cette voie, «les hommes au cœur superbe», «les puissants» et «les riches», dont parle le Magnificat ont la possibilité de reconnaître qu'ils sont, eux aussi, aimés de façon imméritée par le Christ Crucifié, mort et ressuscité également pour eux. Cet amour constitue la seule réponse à cette soif de bonheur et d'amour infinis que l'homme croit à tort pouvoir combler au moyen des idoles du savoir, du pouvoir et de l'avoir.

Mais il existe toujours le danger qu'à cause d'une fermeture toujours plus hermétique à l'égard du Christ, qui dans la personne du pauvre continue à frapper à la porte de leur cœur, les hommes au cœur superbe, les riches et les puissants finissent par se condamner eux-mêmes à sombrer dans cet abîme éternel de solitude

qu'est l'enfer. C'est alors que résonnent à nouveau, pour eux comme pour nous tous, les paroles arden-tes d'Abraham: «Ils ont Moïse et les Prophètes, qu'ils les écoutent!» (Lc 16,29). Cette écoute agissante nous préparera le mieux à fêter la victoire définitive sur le péché et sur la mort de l'Epoux qui est désormais ressuscité, et qui désire purifier sa future Épouse dans l'attente de son retour.

Ne laissons pas passer en vain ce temps de Carême favorable à la conversion! Nous le demandons par l'intercession maternelle de la Vierge Marie, qui, la première, face à la grandeur de la miséricorde divine dont elle a bénéficié gratuitement, a reconnu sa propre petitesse (cf. Lc 1,48) en se reconnaissant comme l'humble Servante du Seigneur (cf. Lc 1,38).



Pourquoi un jubilé de la Miséricorde ?

Lors de l'audience générale du mercredi 9 décembre 2015, au lendemain de l'inauguration de Jubilé de la miséricorde, le Pape François a expliqué pourquoi il a déclaré cette année sainte spéciale:

Hier j'ai ouvert ici, dans la basilique Saint-Pierre, la porte sainte du jubilé de la miséricorde, après l'avoir déjà ouverte dans la cathédrale de Bangui, en Centrafrique. Je voudrais aujourd'hui réfléchir avec vous sur la signification de cette année sainte, en répondant à la question: pourquoi un jubilé de la miséricorde? Qu'est-ce que cela signifie?

L'Eglise a besoin de ce moment extraordinaire. Je ne dis pas: ce moment extraordinaire est bon pour l'Église. Je dis: l'Église a besoin de ce moment extraordinaire. À notre époque de profonds changements, l'Eglise est appelée à offrir sa contribution particulière, en rendant visibles les signes de la présence et de la proximité de Dieu... Cette année sainte nous est offerte pour faire l'expérience dans notre vie du contact doux et tendre du pardon de Dieu, de sa présence à nos côtés et de sa proximité, en particulier dans les moments de plus grand besoin.

Ce jubilé est, en somme, un moment privilégié pour que l'Eglise apprenne à choisir uniquement «ce qui plaît le plus à Dieu». Et qu'est-ce qui «plaît le plus à Dieu»? Pardonner à ses enfants, avoir miséricorde envers eux, afin qu'eux aussi puissent à leur tour pardonner à leurs frères, en resplendissant



Le Pape François ouvre la Porte sainte de la Basilique Saint-Pierre à Rome, le 8 décembre 2015, marquant ainsi officiellement le début de l'Année sainte de la miséricorde.

comme les flammes de la miséricorde de Dieu dans le monde. C'est ce qui plaît le plus à Dieu...

Chers frères et sœurs, je souhaite qu'en cette année sainte, chacun de nous fasse l'expérience de la miséricorde de Dieu, pour être témoins de «ce qui lui plaît le plus». Est-il naïf de penser que cela peut changer le monde? Oui, humainement parlant, c'est insensé, mais «ce qui est folie de Dieu est plus sage que les hommes, et ce qui est faiblesse de Dieu est plus fort que les hommes» (1 Co 1, 25).

Lettre à Dieu

Le gouvernement canadien doit bientôt légiférer sur la question de l'euthanasie et du suicide assisté, suite au jugement de la Cour suprême du Canada en février 2015 qui décriminalisait le suicide assisté. En tant que chrétiens, nous savons que l'unique réponse morale pour les soins en fin de vie, ce sont les soins palliatifs. Voici un texte qui peut nous aider dans notre réflexion sur ce sujet, sous forme d'une «lettre adressée à Dieu»:

Cher Dieu,

Bonjour, c'est encore moi. Désolé de vous déranger. J'ai une question difficile à vous poser, qui m'empêche de dormir. Peut-être est-ce que parce que, au fond de moi, je connais déjà la réponse...

C'est au sujet de tout ce débat ici au Canada sur l'aide médicale à mourir, ou suicide assisté. Plusieurs de mes amis chrétiens, musulmans et juifs et amis me disent que c'est mal, mais alors, pourquoi les gens ne pourraient-ils pas choisir quand mourir? Pourquoi avez-vous créé un monde avec tant de douleur et de souffrance?

J'imagine qu'il y a des médecins et des infirmières pour ça, et peut-être aussi des pharmaciens. Mais peut-être aussi peuvent-ils être blessés par cette décision. Je sais qu'il y en a beaucoup qui ne veulent pas réellement tuer ces personnes qui souffrent. Peut-être que si nous faisions une loi qui dit qu'ils doivent référer le cas à une autre personne qui commettra cet acte; cela pourrait-il fonctionner?

Mais que faire s'ils ne peuvent pas en conscience? Alors, nous sommes coincés. (Pourquoi nous avez-vous donné une conscience?) Est-ce que l'on doit leur retirer leur droit d'exercer la médecine? Cela ne fera que laisser davantage de Canadiens sans médecin de famille ou spécialiste. Et en bout de ligne, cela ne causerait-il pas tout simplement plus de douleur et de souffrance pour plus de Canadiens? Je ne sais pas quoi faire.

Et il y a mes amis qui sont policiers. Ils sont inquiets, ils pourraient avoir à pénétrer dans les maisons et utiliser la force physique pour retirer loin de la vue de parents terrifiés et en pleurs leur adolescent déprimé qui désire mourir. Ou bien arracher les personnes âgées des bras de leurs petits-enfants. Ces cris quitteront-ils jamais leur tête? Mes amis auront-ils besoin d'assistance psycho-sociologique pour livrer ces personnes à la mort? Je souhaite que mes trois enfants, lorsqu'ils seront adolescents, ne demandent jamais à mourir. Cela me briserait le cœur. Je ne sais pas si j'aurais même encore le goût de vivre.

Je me suis toujours demandé si une personne pouvait changer d'avis après sa mort. Comme par exemple si elle se suicide mais découvre par la suite qu'elle a pris une mauvaise décision. Je veux dire, quand ils arrivent au ciel – ils iront bien au paradis, n'est-ce pas? (Vous utilisez beaucoup le mot «enfer» dans la Bible, il

doit bien y avoir une raison pour ça...) Peut-être qu'une fois rendus dans l'éternité — utilisons plutôt ce mot-là — ils pourraient changer d'avis?

M'en voudriez-vous?

Je sais que les personnes déprimées peuvent se sentir mieux. Mais que faire si ça n'arrive pas? N'avez-vous pas donné à l'homme la capacité de contrôler son propre destin comme il veut? J'ai appris dans mes cours de religion que l'homme a été créé à l'image de Dieu. Qu'est-ce que cela veut dire exactement? Et que, lorsqu'un moineau tombe sur le sol, vous êtes au courant. L'enseignant nous a dit que vous vous souciez plus de nous que des moineaux. C'est plutôt cool! Il nous a aussi dit que votre Esprit nous donne la vie. Est-il mal de prendre une vie? Seriez-vous fâché? Quand vous avez dit: «Tu ne tueras point» (ma Bible dit : «Tu ne commettras pas de meurtre»), vouliez-vous dire «tuer» dans le sens d'aller contre leur volonté? Ils ne m'ont pas expliqué cela à l'école. Mais la personne souffre. Il n'y a absolument rien que je puisse faire!

Eh bien ... ce n'est pas tout à fait vrai, je suppose. Plus de médecins, qui fournissent plus de soins de fin de vie, ça aiderait. Je pense que nous avons vraiment besoin de plus de médecins au Canada, n'est-ce pas?

Et puis il y a (l'acteur) Christopher Reeve. Paralysé à partir du cou (à la suite d'un accident). Quelle inspiration il a été pour des millions de personnes! Il obtenait une ovation debout presque partout où il allait. Il était courageux, et luttait pour vivre. Un vrai héros!

Mais les gens qui veulent mettre fin à leurs souffrances ne sont-ils pas des héros aussi? Si une personne paralysée veut mourir, n'est-ce pas son droit? Et que dire des courageux médecins qui administrent les médicaments mortels? Ne sont-ils pas aussi des héros? Tout cela est tellement confus pour moi. Je ne peux pas comprendre de façon logique, rien n'a de sens...

Ce qui est pire, je continue à avoir ces cauchemars. Je rêve que je sors du lit, me rends à la salle de bains, ouvre le robinet, et qu'il en sort du sang. Je cours à un autre robinet: même chose. Je fais couler la douche: du sang en sort. J'ouvre le lave-vaisselle: un flot de sang me frappe. Je cours à la porte pour sortir: l'entrée de ma cour est couverte de sang. Je regarde mes mains: du sang.

Je me réveille tout à coup, ayant peine à respirer. Je regarde mes mains: elles sont propres.

Je sais que vous êtes très occupé. Et je sais qu'il y a beaucoup de gens qui ont besoin de votre aide.

Mais j'ai vraiment besoin de votre aide à ce sujet.

Beaucoup de gens comptent sur moi.

Cordialement,

Justin T.

Sainte Agnès, martyre de la foi et de la modestie

Pour être durable, la civilisation doit reposer sur quatre piliers: la prudence, la justice, la tempérance et la force

Sainte Agnès est une martyre du début du 4e siècle, dont la fête liturgique est célébrée le 21 janvier. L'article suivant, racontant la vie de cette jeune sainte martyrisée à l'âge de 13 ans, est tiré du journal catholique américain «The Wanderer» du 29 janvier 1970, et a été écrit par Mgr William Adrian (1883-1972), évêque de Nashville au Tennessee de 1936 à 1969. Il démontre que sainte Agnès peut encore être proposée comme modèle pour les jeunes aujourd'hui:

par Mgr William Adrian

La montée du crime, du désordre et de l'immoralité, aujourd'hui si alarmante en notre pays, est due en grande partie à l'affaiblissement ou à la perte de la foi en Dieu — à l'abandon de la religion. La nature humaine est infestée par un reliquat indéracinable de sauvagerie dont elle sent toujours l'aiguillon. A la première occasion, ce honteux attrait est toujours prêt à rebondir, s'afficher et nous humilier. Ce sont d'abord des individus sans loi et désespérés qui rompent avec toute retenue de la société civilisée; mais suivent vite des éléments sortis des réputées meilleures classes elles-mêmes.

On se lamente avec raison sur le chaos étendu résultant de l'immoralité rampante, des émeutes, des pillages et autres déchaînements anarchiques; mais il faut bien reconnaître que rien ne pouvait mieux démolir la thèse de ceux qui prétendent qu'à lui seul, le progrès matériel suffit pour humaniser le monde. Non, et la plupart des meilleurs penseurs soutiennent que, pour être durable, la civilisation doit reposer sur les quatre piliers d'une éthique chrétienne que sont les vertus cardinales: la prudence, la justice, la tempérance et la force.

Vrai progrès: le progrès moral

Un progrès digne du nom – un progrès humain moral – ne peut être obtenu en suivant la ligne de moindre résistance. Un tel progrès devra faire face à des oppositions de la plus violente espèce. Il aura à subir le choc de tentations sensuelles. Il devra résister à l'érosion de vagues répétées lancées à l'assaut de la foi. Pour subsister à travers les tourmentes, la morale doit être authentiquement chrétienne, soutenue par une pratique définie et un enseignement d'autorité. Aveugles sont les guides qui prennent la morale comme étant une fondation en elle-même, alors qu'elle est plutôt un toit tendu au-dessus de la société et soutenu par la sanction divine d'une religion révélée.



Le passage, sur la scène du monde, d'une jeune fille souriante et gaie, mais modeste et pure, exprime souvent plus graphiquement l'excellence de la continence morale, la «force de s'abstenir» conférée par le christianisme, que la vie d'un ermite solitaire qui, retiré du monde, jeûne et prie.

En témoignage de cette réflexion, je choisis le cas d'une vierge de l'époque romaine, d'une adolescente pure et séduisante, dont l'exemple est, pour jeunes et vieux, une attirante invitation à une sainte et noble émulation dans la voie de la pureté: sainte Agnès de Rome.

Monde guère changé

Je ne pense pas que le monde ait radicalement changé depuis, qu'Agnès vécut sa courte vie dans un monde quelque 17 siècles et demi plus jeune que le nôtre. C'est toujours le même monde, fort et avide, que nous connaissons aujourd'hui. Le même monde à trois têtes, que durent affronter les martyrs des trois premiers siècles de christianisme, obstrue le chemin du Ciel en notre vingtième siècle: l'orgueil, la luxure,

► re et la soif du gain se tiennent en armes contre le Royaume du Christ.

«Les temps sont mauvais.» Nous, catholiques, vivons aujourd'hui dans un siècle de paganisme. Notre gouvernement et notre société sont à peu près aussi païens que l'étaient les gouvernements et la société aux jours de la Rome païenne. Bien des hommes n'adorent plus du tout le vrai Dieu – ils adorent plutôt, comme faisaient les Romains, à l'autel de Vénus, ou de Moloch, ou de quelque autre fausse déité, des passions humaines.

Ce que le philosophe Denis disait du paganisme de Rome est encore vrai aujourd'hui: «Le paganisme était dû en grande partie à la faiblesse de son contrôle de la conduite morale, du caractère et des passions – à la sanction accordée à toute concession faite à la bête qui, hélas! dort dans le cœur de chacun de nous.»

Vers l'an 304, une foule nombreuse et curieuse entourait le tribunal du tout-puissant préfet de Rome. Devant lui, pâle mais calme, se tenait Agnès, à peine âgée de treize ans. Fille d'une éminente famille patricienne de Rome, elle était accusée d'être chrétienne.

Il paraît que les parents d'Agnès étaient encore païens. Mais c'était alors la coutume, chez les parents riches, de confier à une esclave-nourrice les soins et l'éducation de leurs filles jusqu'à ce qu'elles fussent d'âge à se marier. Quelques-unes de ces esclaves avaient une instruction remarquable, surtout celles qui provenaient de la Grèce. Souvent, elles étaient chrétiennes: ce fut évidemment le cas de celle à laquelle fut confiée Agnès.

La vindicte d'un amoureux

Quelques jours avant cette séance du tribunal, Phocus, fils du préfet de Rome, allait à la maison d'Agnès – soit sur une invitation du père d'Agnès dans l'espoir d'arranger un mariage avantageux; soit que Phocus s'y soit rendu de sa propre initiative, parce que s'étant infatué de la beauté modeste d'Agnès, il voulait lui déclarer son amour, accompagné des promesses d'une brillante alliance.

En cette circonstance, Phocus a déployé devant Agnès une richesse d'ornements et de bijoux. Mais Agnès a repoussé froidement ses avances, lui disant: «Je suis déjà l'épouse d'un autre Amoureux beaucoup plus noble et plus puissant que vous.»

Cette réponse a stupéfié Phocus. Il demande alors avec une rage de jalouse: «Qui donc peut être cet amoureux plus noble et plus puissant que moi,

le fils du préfet de Rome, moi que toutes les filles de l'empire se trouveraient heureuses d'épouser?»

«C'est un Prince», répond Agnès. «Un Prince dont l'épouse garde, comme la plus glorieuse des couronnes, une virginité sans tache. À cet Amoureux j'ai juré ma fidélité.» Et sur ce, elle s'enfuit.

Phocus part, abattu, mais la vengeance au cœur. Il apprend alors qu'Agnès est une chrétienne, et il en fait rapport à son père. Le père ordonne l'arrestation d'Agnès, se vantant qu'il saura bien la faire se soumettre devant la menace de châtiments.

De son siège de juge, le préfet s'adresse donc à Agnès:

«Ma fille, tu as été accusée du grave crime d'être chrétienne. Persistes-tu dans cet état?»

— «Oui», répond Agnès, «je suis chrétienne. J'ai voué ma fidélité et ma virginité au Christ.»

Le juge, encore calme, dit:

«Je vois que tu es obstinée. Je pourrais employer la force. Mais je respecte ton âge tendre. Va donc, librement, au temple de Vesta, lui offrir un sacrifice, et tu peux dénier ta virginité à cette déesse.»

«Oh! Juge», plaide alors Agnès, «ne considérez pas, ma jeunesse; je ne cherche aucune clémence à cause de mon âge. J'ai refusé votre fils, qui est un être vivant; croyez-vous que je puisse maintenant incliner ma tête devant des idoles, de simples pierres, muettes et sans vie?»

Un choix terrible

Le préfet, avec rage:

«Ton blasphème contre les dieux mérite la mort. Mais je te donne une autre chance. Tu choisis. Ou bien tu sacrifies à la déesse avec les vierges vestales, ou bien tu seras traînée sur la place d'infamie, pour être le jouet de ceux qui ont de la virginité une tout autre idée que la tienne. Songe, aussi, à l'honneur de ta famille.»

Agnès reçoit, visiblement un choc de cette menace d'être livrée sans défense à la bestialité d'impuides. Mais elle compte sur le secours de Dieu, et c'est avec calme qu'elle répond:

«Monsieur le Préfet, si vous connaissiez seulement qui est mon Dieu, vous ne parleriez pas ainsi. Il enverra un ange pour me protéger.»

Le préfet-juge se lève alors:

«Que cette jeune fille, Agnès, convaincue de blasphème et de sacrilège, soit dépouillée de ses vêtements et exposée dans la maison de honte!»



Un ange vengeur

Le premier jeune impudique à s'approcher de la chambre est Phocus. À peine est-il entré qu'un vif éclair le frappe et il tombe mort. Ses compagnons, s'étonnant de son long délai à sortir, ouvrent la porte pour s'informer et voient son cadavre. La nouvelle est immédiatement portée au préfet.

Choqué et enragé, le préfet arrive en courant et crie à Agnès: «Par ta sorcellerie tu as tué mon fils. Qu'est-il arrivé?»

— «Votre fils», répond Agnès, «est entré avec de mauvais desseins, et l'ange de Dieu l'a frappé en ma défense».

«Si cela est vrai, alors tu peux sûrement prier pour que la vie soit rendue à mon fils.»

«Croyez-vous», réplique Agnès, «que votre foi mérite une si grande faveur? Néanmoins, je ne refuserai pas de demander cette grâce, si vous voulez me laisser seule.»

Tous alors se retirent. Et quelques minutes plus tard, Phocus s'élance de la chambre et court dans la rue en criant: «Il n'y a qu'un Dieu – le Dieu des chrétiens! Vains et inutiles sont nos temples et les dieux que nous y adorons.»

Le père est submergé. C'est volontiers qu'il relâcherait Agnès, si ce n'étaient les clamours de la populace qui, à l'instigation des prêtres des idoles, demande la mort de la sorcière, ennemie des dieux. (Une scène analogue à celle du Jeudi-Saint devant le tribunal de Pilate.)

Le préfet remet alors la cause entre les mains de son, sous-préfet. Celui-ci ordonne qu'Agnès soit brûlée vive sur un bûcher, sur la place publique. Mais les flammes ne touchent pas Agnès, tandis qu'elle prie:

«Je Vous bénis, Dieu tout-puissant, de ce que, par Votre divin Fils, j'ai échappé aux menaces d'hommes sans foi. Et voici que maintenant, Vous me libérez de toute crainte au milieu des flammes. Mais j'ai hâte d'aller à Vous..»

«Une double victime»

A la vue de ce miracle sûrprenant, où les flammes ne touchent pas Agnès, la foule n'en devient que plus furieuse pour demander la mort de la «sorcière». Le juge alors commande à un garde d'enfoncer son épée dans la gorge de la vierge – «une double victime», devait dire saint Ambroise, «victime immolée pour la fidélité à sa foi chrétienne et à son voeu de virginité».

N. B. Cette histoire de sainte Agnès est tirée presque entièrement des écrits des premiers Pères de l'Eglise, et des «Actes des Martyrs» colligés par le Pape Damase 1er, qui régna de 366 à 384, donc dans le siècle même qui avait vu la mort d'Agnès.

Mgr William Adrian

Chères filles, s'habiller immodestement, c'est comme se rouler dans la boue. Bien sûr, vous allez attirer l'attention, mais surtout celle des cochons. Signé: un garçon qui vous respecte.

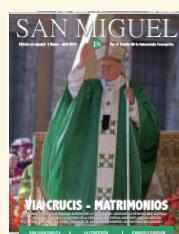
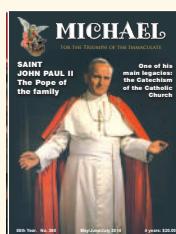


Vers Demain publié en quatre langues

Saviez-vous que Vers Demain est publié en quatre langues — français, anglais, espagnol et polonais? Ils sont tous publiés en format magazine. Si vous connaissez quelqu'un qui peut lire une de ces langues, n'hésitez pas à lui offrir un abonnement-cadeau, ou bien abonnez-vous vous-même pour améliorer vos habiletés dans une deuxième langue! Le prix est le même pour chacune des quatre éditions: 20 dollars pour 4 ans (pour le Canada et les États-Unis, ou 20 euros pour 2 ans pour l'Europe).

Envoyez votre chèque ou mandat-poste, ou par carte de crédit sur notre site (et n'oubliez pas de mentionner dans quelle langue vous voulez recevoir le magazine) à l'adresse suivante:

Vers Demain, 1101 rue Principale,
Rougemont, QC, J0L 1M0, Canada; Tel.: 1 (450) 469-2209
(pour l'adresse des autres pays, voir en page 2)



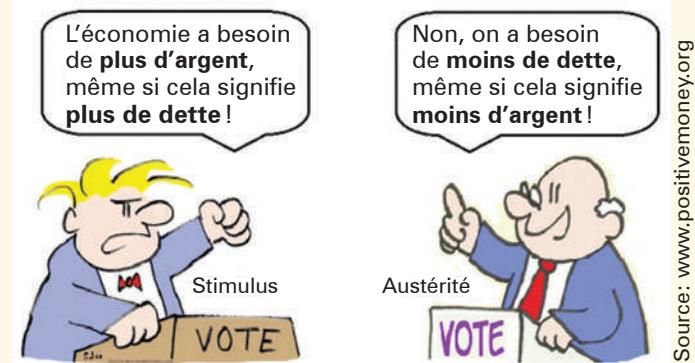
Un déficit de 25 milliards \$ est-il bon pour l'économie du Canada ?

Ce qui est absurde, c'est d'inscrire comme endettement ce que la population a fait elle-même

Lors de la dernière campagne électorale canadienne à l'automne 2015, le chef libéral Justin Trudeau suggérait que le pays devrait faire de grands déficits pour les trois prochaines années, afin de stimuler l'économie, contrairement aux autres partis qui suggéraient plutôt d'éviter tout déficit et d'équilibrer le budget. On sait que c'est Justin Trudeau qui a été élu; il parlait durant la campagne de limiter les déficits annuels à 10 milliards \$ au cours des trois premières années de leur mandat, mais plusieurs économistes recommandent même au gouvernement d'aller jusqu'à un déficit de 25 milliards, parce que la situation l'exige.

S'endetter ou équilibrer le budget? C'est l'éternelle question. Deux grandes écoles économiques s'affrontent aujourd'hui dans les milieux politiques et universitaires: la vision de l'économiste britannique John Maynard Keynes (1883-1946), qui disait essentiellement que le gouvernement devait intervenir en temps de crise pour stimuler l'économie, quitte à s'endetter (c'est ce que Justin Trudeau préconise), et ce qui semble sa contrepartie, la vision de l'économiste Ludwig von Mises (1881-1973), fondateur de ce qu'on appelle «l'école économique d'Autriche», qui prêche plutôt la non intervention de l'État, le remboursement des dettes quitte à faire des coupures dans les services offerts par l'État et l'aide aux personnes nécessiteuses – en d'autres mots, l'austérité.

S'endetter représente tout simplement des taxes supplémentaires pour l'avenir, mais comme on peut le voir sur la caricature, même si les deux discours (endettement et austérité) semblent s'opposer, les deux sont basés sur le même système d'argent créé sous



Source: www.positivemoney.org

forme de dette. En effet, si on ne s'endette pas, il n'y a tout simplement pas d'argent en circulation, c'est un système sans issue: ou bien on s'endette à perpétuité, ou bien on crève de faim en voulant rembourser la dette. La solution de la démocratie économique (aussi appelée Crédit Social), enseignée par l'ingénieur écossais Clifford Hugh Douglas (1879-1952) et reprise par Louis Even (1885-1974) se situe au-dessus de ces deux solutions, et leur est de loin supérieure, puisqu'elle permet à la fois le développement du pays sans s'endetter.

Voici des extraits d'une causerie donnée par Louis Even au début des années 60, où le gouvernement du Québec avait fait un déficit de 200 millions \$, qui lui est reproché par l'opposition. Remplacez les mots «gouvernement du Québec» par «gouvernement du Canada», et la somme de 200 millions \$ par 25 milliards, et cela s'applique à la situation actuelle au Canada.

Alain Pilote

par Louis Even

Il y a quelques semaines, le gouvernement du Québec annonçait à la population qu'il termine son exercice financier avec un déficit de 200 millions de dollars. Cela veut dire que, pendant un an, il a été dépensé par le gouvernement 200 millions de dollars de plus que le gouvernement a reçu par les taxes. Évidemment, pour pouvoir payer plus qu'il a reçu par les taxes, il a fallu que le gouvernement emprunte. L'opposition ne manque pas de faire reproche au gouvernement libéral de Jean Lesage de dépenser ainsi plus qu'il ne reçoit, et d'endettter la province.

On peut considérer qu'il y a là une double accusation, un double blâme adressé au gouvernement: premièrement, de dépenser plus qu'il ne reçoit; deuxièmement, d'endettier la province.

Est-ce qu'il faut blâmer le premier ministre et son gouvernement d'avoir dépensé plus qu'ils n'ont reçu pour les taxes? Nous disons non, il a bien fait. S'il n'avait pas dépensé ces 200 millions \$, il y aurait eu pour 200 millions \$ de moins de services ou de travaux faits pour la population; par conséquent, il y aurait eu plus de chômeurs. Et si le gouvernement avait soutiré 200 millions \$ de plus en taxes, la population aurait eu

200 millions \$ de moins pour son usage personnel.

Donc, nous ne pouvons que féliciter le gouvernement de dépenser 200 millions en biens pour la province sans prendre ces 200 millions \$ dans la poche des contribuables.

– Mais, dira-t-on, le gouvernement a endetté la province pour autant, et ça va être des taxes qu'il faudra payer à l'avenir, et ces taxes seront plus grosses parce qu'il faudra payer avec l'intérêt, il faudra rembourser les emprunts avec de l'intérêt.

– Là, c'est une autre affaire. Si on ne peut pas, et on ne doit pas reprocher au gouvernement Lesage d'avoir dépensé ces 200 millions \$, on peut certainement lui reprocher de les avoir inscrits comme dette provinciale.

– Pourquoi lui reprocher d'avoir inscrit ce montant comme dette provinciale ? Il ne peut pas en être autrement, diront certains.

– Comment ça il ne peut pas en être autrement ? Quelle est cette dette ? Qu'est-ce que c'est que l'on doit ? À qui le doit-on ? Qui est-ce qui le doit ? Qu'a-t-on fait avec ces 200 millions \$?

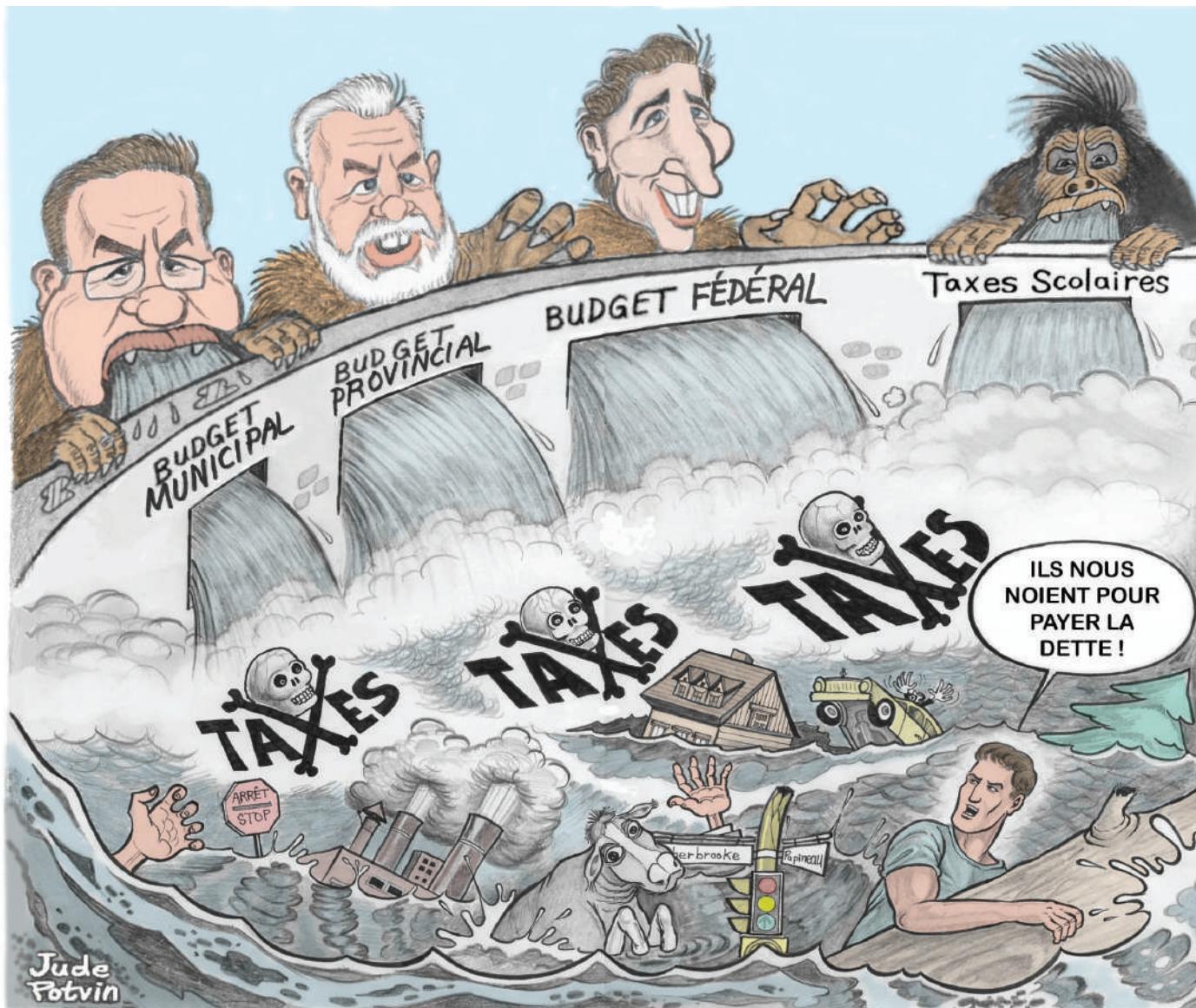
Bien des choses. Disons que ça servit pour faire des routes, des ponts, des hôpitaux, et d'autres choses aussi. Qui a construit ces routes, ces ponts, ces hôpitaux, et toutes ces autres choses ? Qui a construit tout ça ?

Ce sont des gens qui ont été engagés par le gouvernement, qui ont reçu des salaires. Ils ont dépensé ces salaires, ils ont acheté de la nourriture, des habits, ils ont payé leur loyer, etc.

Qui a fait cette nourriture ? Qui a fabriqué ces habits ? Qui a construit ces maisons ? C'est toujours la population de la province de Québec, soit les uns, soit les autres.

Et pourtant, au bout de tout cela, c'est la popu- ►

Dans le système financier actuel, les déficits représentent davantage de taxes pour l'avenir.



► lation dans son ensemble que l'on considère comme endettée pour 200 millions \$, alors que c'est la population dans son ensemble qui a fait, qui a produit tout ce qu'il fallait pour équivaloir ces 200 millions \$. Depuis quand doit-on être endetté pour une chose qu'on a fait soi-même ?

Cela peut sembler bizarre à dire puisque, diront certains, il a bien fallu de l'argent pour payer ces gens-là. Certainement; ils ont fait des produits, et il n'y avait pas d'argent dans la population pour les payer? Qu'est-ce que ça veut dire? Est-ce que ça voudrait dire que le système de paiements n'est pas égal au système de production? Est-ce normal, ça?

On travaille, on produit, et on n'a pas d'argent pour payer? Qui fait le travail? Qui fait les produits? C'est la population. Qui fait, qui fabrique l'argent? Ni la population ni le gouvernement. Qui fait l'argent alors? Ce sont les financiers, ce sont les banquiers. Et c'est à eux qu'on doit nos routes? Ils n'ont absolument rien fait pour fabriquer les routes! Et ceux qui ont fait les routes, qui ont construit tout cela, c'est eux qui doivent cette route à ceux qui n'ont rien fait? N'est-ce pas absurde? Oui, absurde au suprême degré.

Et ce qui est encore plus absurde, c'est de faire rembourser non seulement le prix de ces choses-là, mais de l'intérêt par-dessus le marché.

Les 200 millions \$ ont été émis sous forme de crédit, sous forme d'argent inscrit dans les livres des banquiers ou d'autre manière, même si c'est de l'argent qui a été prêté par les uns ou par les autres.

Qu'est-ce que l'argent? Ce sont des chiffres qui servent à payer et à acheter. Mais oui, des chiffres, que ce soit sur des morceaux de papier, que ce soit sur des rondelles de métal, que ce soit dans les livres de banque, ce sont des chiffres. Il a fallu faire des chiffres, trouver des chiffres – 200 millions dans ce cas-ci – pour permettre à la population de produire.

Ces chiffres, ce sont la permission donnée, accordée à la population pour pouvoir accomplir pour une valeur de 200 millions \$ de travaux. N'est-il pas bizarre que le gouvernement et la population doivent demander la permission de produire des choses qui sont bonnes pour la province, et qu'ils doivent payer cette permission, la payer avec usure – payer de l'intérêt sur cette permission, et remettre tout cela au banquier.

Un tel système ne vaut pas grand-chose; c'est même une absurdité. Et de la part du gouvernement, admettre un tel système, un tel état de choses, c'est une déchéance devant un pouvoir qui s'est donné, accordé la permission de contrôler ainsi la population du pays et son gouvernement.

L'exemple du métro de Montréal

Et ce n'est pas seulement au gouvernement de la province de Québec que ça se passe ainsi. C'est la même chose dans les municipalités. Ces temps-ci, on parle beaucoup de la construction du futur métro à Montréal. Ça demandé plusieurs voyages en Europe au

maire de Montréal et son adjoint. Que sont-ils allés faire en Europe? Sans doute qu'ils sont allés voir différents plans, différentes manières de faire un métro. Mais ils sont allés aussi en Europe pour sonder le moyen de financer leur métro, pour savoir s'ils emprunteraient à Paris, à Bruxelles ou à Londres, plutôt qu'à New-York, Montréal ou Toronto, pour construire le métro.

Cela veut dire que, si l'on fait venir, par exemple, de l'argent de la France, de la Belgique ou de l'Angleterre pour construire le métro, le métro ne va pas être construit par les Britanniques, ni par les Belges, ni par les Français; il va être construit par les Canadiens. Il va être construit par de la main-d'œuvre canadienne, par des ingénieurs canadiens, je suppose – je ne pense pas qu'en fasse venir beaucoup de l'étranger pour cela. Et ceux qui vont être payés pour cette construction-là vont se nourrir avec des aliments qui sont dans nos magasins, qui viennent de la production canadienne ou d'une production étrangère en échange de surplus canadiens. Par conséquent, avec de la richesse qui appartient aux Canadiens, on va bâtir un métro à Montréal et après, on va devoir payer ce métro-là à qui? À des Britanniques? À des Belges? À des Français? Qu'est-ce qu'il y a de logique là-dedans?

On nous répondra: «C'est le système financier qui est comme ça.» Oui, on sait bien que c'est le système financier, mais il y a quelque chose qui ne va pas là-dedans, qu'il faut redresser, corriger. Au lieu de se mettre esclaves du système financier, mettre le système financier au service des réalités.

Il y a longtemps que les créditeurs parlent de cela. Ils ont même demandé au gouvernement fédéral: «Puisqu'on a une Banque du Canada – une banque supposée être pour les Canadiens, une banque qui par sa charte doit faire en sorte que l'argent, le crédit, soit au service de l'industrie du pays, de la production du pays — alors, pourquoi nous obliger à nous endetter auprès de financiers qui profitent de ce que la population fait, et qui endettent la population pour ce qu'elle fait elle-même? Pourquoi ne pas demander à la Banque du Canada d'émettre, sans intérêt, tout l'argent, tous les crédits financiers qui sont nécessaires pour pouvoir procéder à l'exécution de choses qui sont parfaitement exécutables et qui sont demandées par la population, pour ne parler que de finance publique, et de production publique.

Louis Even

Changement d'adresse

Veuillez nous faire parvenir votre nouvelle adresse lorsque vous déménagez. Les bureaux de poste ne nous donnent pas les nouvelles adresses. Nous devons acquitter des frais d'un dollar pour chaque adresse qui nous est retournée. Envoyez donc votre nouvelle adresse au bureau de Vers Demain.

Un monde meilleur par le Crédit Social

Mgr Giorgio Bertin, natif d'Italie et évêque actuel de Djibouti en Afrique et administrateur apostolique de Mogadiscio en Somalie, qui a participé en 2014 à une de nos sessions d'étude à Rougemont, a accepté de préfacer l'édition en langue italienne du livre d'Alain Pilote sur la démocratie économique. Voici cette préface:

Au mois de mai 2014, à Rougemont, au Canada, j'ai eu la belle opportunité de participer à un cours de formation sur le «Crédit Social» ou «Démocratie économique». Ce cours a été organisé par les Pèlerins de saint Michel de Rougemont.

J'ai suivi avec attention les leçons dispensées, qui suscitaient d'intéressantes discussions et échanges parmi les auditeurs. Tout ceci se déroulait dans un climat de prière et de fraternité favorisé par la communauté des Pèlerins de saint Michel.

Les Pèlerins m'ont demandé de corriger la version italienne de ces leçons, et pour ma part, je leur promettais de préparer une version de ces leçons dans la langue somalienne, qui serait par la suite transmise par la Radio Vaticane.

Je suis convaincu que le message de ces leçons ne se réfère pas seulement aux chrétiens, mais à tous les hommes et à tous les peuples de la terre.

Celui qui a participé à ce cours de formation ou a lu le livre écrit par Alain Pilote, a l'impression de «rêver», de vivre dans un autre monde, un monde où il n'y a pas de pauvres, un monde où n'existent pas de personnes «sans travail», un monde qui offre les moyens suffisants pour conduire une vie digne et sereine à chaque personne, à chaque peuple.

Ce rêve semble être la réalisation historique de ce que nous disent les Actes des Apôtres «*La multitude de ceux qui étaient devenus croyants avait un seul cœur et une seule âme; et personne ne disait que ses biens lui appartenaient en propre, mais ils avaient tout en commun*» (Act 4, 32-35).

C'est extraordinaire, il nous semble avoir «le ciel sur la terre»! N'est-ce pas seulement un rêve? En effet il semble que le «Crédit Social» soit un rêve fait seulement pour le ciel et non pas pour la terre, pour une économie céleste, pas pour une économie terrestre!

Et alors, que faut-il faire? L'éliminer? Le renvoyer au ciel? L'abandonner à quelque utopiste, à quelque saint ou à quelque congrégation religieuse? Je crois que non! Étant donné que le Ciel est descendu sur la terre dans la personne divine du Christ, (extraordi-

naire mystère de la foi chrétienne), avec son message d'amour et de fraternité, nous voulons que le Ciel croisse sur la terre. Nous voulons que les enseignements d'amour, de pardon, de service désintéressés soient les idées motrices, qui nous aident à changer ce monde, à le transformer visiblement et fraternellement, afin qu'il n'y ait plus de millions de personnes pauvres qui vivent dans une misère extrême et peu de personnes riches qui vivent dans l'insouciance et nagent dans l'opulence!

Je suis certain que le «Crédit Social» et ces leçons sur la «démocratie économique» peuvent inspirer notre cœur et notre intelligence à ne plus accepter passivement un monde tel qu'il se présente aujourd'hui. Le «Crédit Social» proposé par C.H Douglas et diffusé par Louis Even, nous invite à «rêver», à regarder en avant, pour créer une nouvelle économie, pour réinscrire l'histoire humaine, pour rendre cette

terre une «maison commune», comme a bien souligné le Pape François dans sa Lettre Encyclique *Laudato si*.

En effet nous avons besoin de «rêver» parce que Dieu nous a créés pour «voler», non pour rester embourbés ou fixés à la terre comme des rhinocéros! C'est le rêve d'Icare qui a poussé l'homme à créer des avions, à voler dans l'espace et aller sur la lune! C'est le «rêve» de Douglas, de Louis Even et de beaucoup de leurs successeurs, notamment les Pèlerins de saint Michel, qui nous invite à croire qu'il est possible d'imaginer un monde meilleur en réalisant une économie différente. Pour y arriver, il faut se battre et y croire!

Alors, laissons-nous fasciner et captiver par ces leçons, laissons-nous porter «au large» pour surmonter et franchir les montagnes de l'indifférence, de la haine sociale, de l'injustice économique. Tous ensemble nous pouvons réellement transformer cette terre si dégradée pour la rendre plus accueillante aux générations futures. Ne nous résignons pas à «ce qui s'est passé» (Act 24,18) jusqu'à présent, mais avec le cœur plein de joie et d'espérance, retournons à Jérusalem, remontons à nos origines et disons «Il est vraiment ressuscité» (Act 24, 34).

Il est vraiment donc possible pour nous de «renaître», de vivre comme des personnes régénérées, mieux, «ressuscitées», de nous aimer comme des frères et des sœurs, partageant tous les biens matériels et spirituels!

Mgr Giorgio Bertin, ofm



Mgr Bertin avec notre directrice Thérèse Tardif, en mai 2014 à Rougemont

Les taxes à la lumière du Crédit Social

Louis Even a écrit une brochure de 32 pages intitulée «Une finance saine et efficace», dans laquelle il montre la possibilité de l'application des propositions financières du Crédit Social, conçues par l'ingénieur écossais Clifford Hugh Douglas. Voici des extraits d'un des chapitres de cette brochure: «Les taxes à la lumière du Crédit Social».

par Louis Even

Y aurait-il encore des taxes sous un système financier de Crédit Social?

C'est là une question posée en style de système financier actuel. Pour y répondre et être compris, il faut raisonner en style de Crédit Social, c'est-à-dire en termes de réel d'abord, et non pas directement en termes d'argent. Une fois la réponse donnée en termes de réel, on y adapte la finance, comme dans tout autre aspect d'une économie créditiste. Donnons d'abord les textes du maître, Douglas.

Le mode actuel de taxation est vicié comme le système financier actuel, en contradiction avec le réel économique; il est voleur, au service de la centralisation entre les mains des empires financiers et de l'Etat. Douglas déclarait à ce sujet, dans une conférence donnée à Westminster en février 1926 et reproduite dans *Warning Democracy*, page 61 de l'édition 1934:

«La taxation moderne est un vol légalisé. Elle

demeure un vol, quand bien même ce vol est effectué par l'intermédiaire d'une démocratie politique qui, pour sa participation, obtient une part insignifiante des dépouilles....»

Et dans *Social Credit*, page 105 de l'édition 1937, Douglas écrit: «La finance et les, taxes actuelles ne sont qu'un moyen ingénieux pour concentrer le pouvoir financier.»

Et à la page 150 du même ouvrage *Social Credit*: «La principale tendance du procédé (de la taxation) est de concentrer potentiellement le contrôle du crédit dans de grandes organisations, surtout entre les mains des grosses banques et des grosses compagnies d'assurances. »

Douglas condamne donc fortement le système de taxes tel que nous l'avons. Pourtant, dans *Warning Democracy*, page 175, Douglas écrit:

«Il est bien entendu que la taxation, dans sa forme actuelle, est un moyen non nécessaire, inefficace et vexatoire d'atteindre le but ostensiblement proclamé. Mais, bien qu'il en soit ainsi, une certaine forme de taxation est inévitable tant que doivent exister côté à côté les services publics et la production pour les besoins privés. Les services publics exigent une certaine quantité de biens et de travail; le mécanisme par lequel ces biens et ce travail sont transférés du secteur privé au secteur public constitue, dans son essence, une forme de taxation.»

Ah! Est-ce que cette citation de Douglas ne contredit pas les citations précédentes ?

Nullement, si l'on remarque les termes dont se sert Douglas, ainsi que ses arguments à l'appui. Ce que Douglas appelle «vol légalisé», c'est la forme actuelle de taxation, celle qui enlève de l'argent aux individus pour satisfaire les exigences et les finalités du système financier. Tandis que la «certaine forme de taxation» qu'il juge inévitable, c'est un mécanisme, non pas pour enlever de l'argent aux individus, mais, comme il dit, pour transférer du secteur privé au secteur public les choses et le travail nécessaires pour répondre aux besoins publics de la communauté. Ce n'est plus là parler en termes de mythe financier, mais en termes de réel.

Voulez-vous éclaircir un peu ce point-là ?

Lorsque le gouvernement fait construire, disons, une route, ou un bout de route, est-ce que cela entraîne ou diminue le moins du monde la production de lait, de beurre, de légumes, de vêtements, de chaussures ou d'autres biens de consommation ? Est-ce que, au contraire, cette production n'est pas activée du fait que les salaires distribués aux travailleurs de la route stimulent la vente de ces biens de consommation ?

Or, dans le système actuel, le gouvernement taxe les contribuables pour payer les travailleurs de



la route. Il ôte de l'argent qui achèterait les biens de consommation, pour payer la construction de la route.

Ce système n'est pas en rapport avec le réel. Si le pays est capable de produire à la fois les biens du secteur privé et les biens du secteur public, le système financier doit fournir l'argent pour payer les deux. Il n'y a aucune raison de diminuer le niveau de vie privé pour le niveau de vie public, quand la production du pays peut alimenter les deux.

Sous un système financier créditiste, l'argent viendrait automatiquement pour financer toute production physiquement possible et réclamée par la population, qu'il s'agisse de production privée ou de production publique. C'est ce qui a déjà été expliqué dans un article dans un numéro précédent de Vers Demain, en prenant comme exemple la construction d'un pont. (*Voir le numéro d'août-septembre 2014.*) On peut y lire, entre autres:



Le futur pont Champlain à Montréal

«Supposons que la population désire un nouveau pont – prenons dans ce cas-ci l'exemple du nouveau pont Champlain à Montréal, qui doit être complété en 2018 – dont la construction devrait coûter 5 milliards de dollars. L'Office National de Crédit crée donc 5 milliards \$ pour financer la construction de ce pont. Et puisque tout argent nouveau doit être retiré de la circulation lors de la consommation, ainsi l'argent créé pour la construction du pont devra être retiré de la circulation lors de la consommation de ce pont.

«De quelle manière un pont peut-il être «consommé»? Par usure ou dépréciation. Une des exigences du gouvernement canadien est que le nouveau pont de Montréal dure au moins 125 ans. Ce pont perdra donc un cent-vingt-cinquième de sa valeur à chaque année, par usure ou dépréciation. Pour que le remboursement de la construction corresponde à la réalité, on paiera donc à chaque année un cent-vingt-cinquième de la valeur du pont. Puisque le pont aura coûté 5 milliards \$ à construire, il subira donc une dépréciation de 40 millions \$ par année. C'est donc 40 millions \$ qui devront être retirés de la circulation à chaque année, pendant 125 ans. (Il se peut fort bien que le pont en question dure plus que 125 ans, mais on n'aura plus à le payer au-delà de ces 125 ans.)

Est-ce à cause de la manière actuelle de financer les travaux publics que Douglas appelle les taxes «un vol légalisé»?

C'est un cas patent de vol, que seule la folie pourrait excuser. Comme l'exprimait le journal Vers Demain du 15 avril 1964:

«Quand la population du pays est capable de fournir à la fois les biens privés et les biens publics, il faut être idiot ou voleur pour enlever aux individus des droits à la production privée sous prétexte de permettre la production publique.»

Mais votre dernière citation de Douglas mentionne une «certaine forme de taxation» pour transférer des biens et du travail de la production privée à la production publique, et vous avez dit que cela n'est pas nécessairement un transfert d'argent. Comment donc concevez-vous la chose?

Je la conçois en termes de réel d'abord; quant à son expression financière, elle peut affecter différentes formes. Je m'explique:

Pour la construction du pont — exemple donné de projet public — c'est la décision prise par le gouvernement, avec l'assentiment des représentants du peuple, qui constitue le transfert d'une partie de la capacité de production du pays vers le secteur public. Et c'est la situation qui en résultera pour le volume de la production de biens consommables qui pourra affecter le niveau de vie de la population.

Qu'il s'agisse de biens privés ou de biens publics, la population ne peut certainement obtenir que ce qui est produit. Si les citoyens, par leurs représentants, demandent au gouvernement tellement de biens publics que la production de biens privés en soit diminuée, il faudra bien que leur niveau de vie privé baisse en conséquence, même si leur jouissance de biens publics augmente. Ce n'est pas une question de finance, mais une question de richesse réelle.

Et comment cette situation réelle sera-t-elle exprimée financièrement? Par la diminution de pouvoir d'achat, parce qu'on ne peut pas acheter ce qui n'existe pas. Et cette diminution de pouvoir d'achat, sous un régime financier de Crédit Social, s'insérerait mathématiquement dans le mécanisme du prix ajusté et compensé. (Comme on vient de le mentionner avec l'exemple du nouveau pont Champlain à Montréal.) Ce serait là une «certaine forme de taxation» correspondant au transfert, du secteur privé au secteur public, d'une certaine partie de la capacité productive du pays.

Tout cela signifie-t-il qu'avec un système financier créditiste, on n'aurait plus rien à payer aux gouvernements, ni aux municipalités, ni aux commissions scolaires et autres corps publics, et que de l'argent nouveau viendrait pour tous leurs besoins?

Il y a des distinctions à faire. On a bien dit que la nouvelle production devrait être financée par des cré-

► dits nouveaux, mais on a ajouté qu'il faut payer à mesure que l'on consomme. Par exemple, une école bâtie avec des crédits nouveaux, si elle est estimée devoir durer au moins vingt ans, doit être payée par la population qui s'en sert, un vingtième de son prix chaque année. On l'a expliqué pour le pont.

Ce n'est plus là une taxe-vol, c'est le paiement de ce qu'on consomme. C'est aussi normal que le paiement d'un habit au tailleur ou d'un pain au boulanger.

Il en est de même pour les services publics, institués pour fournir aux individus ou aux familles des services qui seraient plus onéreux si les personnes ou les familles avaient à se les procurer individuellement.

Prenons, par exemple, le service d'eau ou le service de vidange. Si chaque famille devait aller chercher de l'eau à un lac ou une rivière, ou payer pour s'en faire apporter, cela lui coûterait du temps, des fatigues ou de l'argent. De même pour porter ou faire porter ses vidanges à un dépotoir.

Et l'enseignement: la mère n'a pas souvent le temps, même si elle en avait la compétence, de se faire institutrice pour ses enfants. On ne peut guère compter que chaque famille puisse trouver et engager un précepteur pour le faire. Mais que 20, 30, 100 familles décident ensemble d'engager le personnel compétent pour enseigner à tous leurs enfants, cela, à service équivalent, coûtera certainement moins cher à chaque famille.

Faut-il appeler taxes ce que chaque famille devra payer? Peut-être, parce que le terme est courant; mais en réalité, ce n'est pas plus une taxe que l'argent payé au médecin qui a soigné un membre de la famille, ou que la facture du cordonnier pour une réparation de chaussures.

Alors, quelle différence y a-t-il, en matière de taxes, entre ce qui existe aujourd'hui et ce qu'on peut envisager sous un système financier de Crédit Social?

Une différence énorme. D'abord, comme nous l'avons dit, les développements du pays seraient financés par des crédits nouveaux, et non pas par des taxes. On ne paierait financièrement que leur consommation, leur usure, non pas leur production. On ne traînerait pas des dettes publiques mathématiquement impayables, au service desquelles va chaque année une grosse tranche du revenu des taxes.

On n'aurait pas non plus à payer des taxes pour faire vivre des employés de gouvernements qui s'occupent de fonctions qui doivent relever des personnes et des familles elles-mêmes. Et personnes et familles ne seraient plus aujourd'hui dans une incapacité financière qui invite les gouvernements à faire les choses à leur place.

On n'aurait pas à alimenter par des taxes les fonds toujours plus exigeants des organismes gouvernementaux de sécurité sociale, puisque tous les citoyens, comme cohéritiers et copropriétaires d'un capital commun, trouveraient leur sécurité économique inconditionnelle dans le dividende social conjugué avec l'ajustement des prix.

Puis, du fait que toutes les possibilités physiques seraient par le fait même des possibilités financières, le public serait capable, collectivement, de payer tout ce que le pays peut fournir, en production publique comme en production privée. Le paiement des services publics ne serait donc pas, comme aujourd'hui, un fardeau et une entrave à l'obtention des biens d'ordre privé.

Sous un système de Crédit Social, tous les citoyens sont traités comme des actionnaires, attribués à un dividende sur la production nationale. Ce revenu garanti à chaque personne, au moins, pour commencer, jusqu'au niveau du minimum biologique, puis bientôt au niveau d'un minimum de civilisation, serait le moyen pour tous de passer leurs propres commandes à la capacité de production.

En terminant sur le sujet des taxes, répétons que, sous un système financier de Crédit Social, il n'y a pas, à proprement parler, de taxes. Il y a paiement de services reçus, les publics comme les privés. Et de toute façon, la population du pays serait munie de moyens de paiement pour acquitter les prix de tout ce qui lui est offert en réponse à des besoins, tant publics que privés. (*On pourrait donc dire adieu aux taxes telles qu'on les connaît, comme le montre la caricature ci-bas...*)

Louis Even



«Je crois au Crédit Social comme christianisme appliqué en économique»

Voici des extraits de l'intervention de l'abbé Michel Ange Bengone B'Otoungua, secrétaire général de la Conférence Épiscopale du Gabon, lors de la session d'étude d'août 2015 à Rougemont sur la démocratie économique. Prenez note que la prochaine session d'étude à Rougemont aura lieu du 14 au 24 avril 2016:

L'invitation à participer aux sessions de Crédit Social m'avait été adressée par Marcel Lefebvre lors de la dixième assemblée plénière de l'association des conférences épiscopales de la région de l'Afrique Centrale (l'Acerac) à Brazzaville, il y a maintenant un an. J'ai décidé comme tous ici d'y participer et je suis arrivé malgré des multiples tracasseries avec les services de visa. Depuis un mois que je suis ici avec vous, je reste marqué et profondément touché par la bonne ambiance qui prévaut dans votre communauté. Une communauté laïque qui sait associer prière et travail selon le principe bénédictin: *ora et labora* (prière et travail). Cette ambiance est pour moi un grand message...

Le Gabon est un petit pays d'environ 1 500 000 habitants, mais nanti d'un sous-sol très riche; malheureusement comme vous le savez, comme partout ailleurs, toutes ces richesses dont les Gabonaïs sont héritiers, sont confisquées depuis plusieurs années par une clique de personnes. Le Gabon est donc un exemple de terre plantureuse où les habitants manquent du nécessaire, pour reprendre les propos du Cardinal Agré. Sans vouloir m'éterniser sur le Gabon, je voudrais dire aux Pèlerins de saint Michel que le Gabon sera favorable au Crédit Social.

● **Je crois** que ce sera une terre où on pourra proclamer l'évangile de la réhabilitation des droits de tous selon le principe de la justice et de la charité. Où sera proclamé l'évangile du primat de l'homme, l'évangile du bien commun, l'évangile de la fraternité, l'évangile de la distribution des biens, afin que tout résident au Gabon puisse trouver un climat adéquat pour réaliser sa destinée. Et comme nous le savons, c'est sur le terrain économique que se joue le salut de l'âme, disait le pape Benoît XV.

Cette formation que je viens de recevoir m'a permis aussi de renouer avec l'enseignement social de l'Église, de l'approfondir et de comprendre surtout que son application est possible par le Crédit Social.



● **Je crois** au Crédit Social comme christianisme appliqué en économique.

● **Je crois** au Crédit Social comme évangile pratique, et au nom de cette foi que je professé, je voudrais déjà être engagé dans le Crédit Social pour qu'avec vous ensemble, nous dénoncions la dictature du dieu-argent et établissions un système économique au service de l'homme. Cependant, je dois reconnaître que cette mission n'est pas des moindres. Elle nécessite une préparation morale, spirituelle et même physique. Ceux qui ne se seront pas suffisamment conditionnés moralement, spirituellement et même physiquement vont périr. C'est pourquoi je pense que les actes à poser doivent dire mieux que nos propos, car notre monde aujourd'hui comme vous le savez, a plus besoin de voir que d'entendre.

Et pour faire de l'utile à l'agréable chers Pèlerins, nous envisageons d'abord rencontrer l'épiscopat gabonais. Et vous pouvez compter sur son implication, vu que certains Évêques gabonaïs sont déjà venus ici à Rougemont prendre part aux sessions d'étude, parmi lesquels son excellence monseigneur Mathieu Madega Lebouakehan, aujourd'hui président en exercice de ladite Conférence Épiscopale. Nous chercherons ensuite à conscientiser le peuple par des séances d'information et de formation. Distribuer des CD du journal *Vers Demain*, des livres «La démocratie économique» et «Qui sont les véritables maîtres du monde». Nous attendons déjà un conteneur de 400 000 exemplaires... (*Le conteneur est arrivé depuis.*)

Enfin, je terminerai en vous demandant, chers Pèlerins de saint Michel, de programmer une formation à Libreville, comme cela se fait dans d'autres pays d'Afrique. Je précise au passage que le Crédit Social n'est pas une réalité totalement ignorée des Gabonaïs, puisqu'une session s'est déjà tenue à Port-Gentil, dans le diocèse de Port-Gentil, avec la présence de son Éminence le Cardinal Peter Turkson.

Alors, tous debout, bâret sur la tête, à l'exemple d'un bataillon commando, crions notre ras-le-bol pour construire un environnement, une famille, où personne ne manquera du nécessaire et ensemble, avançons vers la victoire. Je vous remercie.

Abbé Michel Ange Bengone B'Otoungua

L'Apparition de la Vierge Marie à La Salette en 1846

par Louis Even

Parmi les célèbres apparitions modernes dans lesquelles la Très Sainte Vierge Marie donna à ses voyants des messages à transmettre au monde entier, il y eut La Salette, en France, le 19 septembre 1846.

La Salette, environ 300 habitants, est une commune du canton de Corps, dans le département de l'Isère. Pays de montagnes, dans la chaîne des Alpes. La Sainte Vierge a souvent choisi des lieux montagneux pour ses apparitions. Les Alpes avaient déjà eu sa visite à une quarantaine de milles du même lieu, ou plutôt ses visites, car c'est environ 600 fois qu'elle s'était montrée à la vénérable Benoîte Rencurel, au Laus, de 1664 à 1718.

Passé le village de La Salette, en continuant vers les montagnes par un chemin raboteux, se trouve le hameau des Ablandins, d'une douzaine de familles. On est là à 5,400 pieds au-dessus du niveau de la mer, entre des pics qui, eux, s'élèvent jusqu'à 11,000 et 12,000 pieds. Le plus élevé est le mont Obiou, où une quarantaine de Canadiens trouvèrent la mort dans un accident d'avion, en revenant d'un pèlerinage à Rome pour la béatification de notre Marguerite-Bourgeoys, en 1950. Ils furent inhumés au cimetière de La Salette.

Pour passer ses messages au monde, la sainte Vierge choisit généralement des enfants. Sans doute parce qu'ils sont plus simples, plus purs, moins taxables d'imposture. Souvent même des enfants ignorants. On

sera ainsi mieux disposé à reconnaître l'oeuvre du Ciel dans le bien qui pourra en résulter, au lieu d'y chercher le fruit de compétences, de calculs, d'habiles décisions de la part de personnages haut placés en science ou en fonctions.

Des enfants: deux à La Salette, une à Lourdes, quatre à Pontmain, trois à Fatima. toujours des enfants! Les deux de La Salette sont Mélanie Calvat et Maximin Giraud.

Mélanie, 15 ans, est l'aînée d'une famille très pauvre qui habite, aux confins de Corps, une pièce misérable, dans laquelle s'entassent le père, la mère et plusieurs enfants. Dès l'âge de 7 ans, les enfants sont mis en emploi sur des fermes des environs, pour aider les parents et leur nichée. Depuis l'âge de dix ans, Mélanie a même dû s'engager chez des fermiers d'autres paroisses. En septembre 1846, elle est depuis six mois en service chez les Pla, la ferme la plus élevée du hameau des Ablandins.

C'est une vie bien dure qu'a menée Mélanie. Aucune douceur dans sa famille. Aucune amitié dans les différentes places où elle a fait du service. Aussi s'est-elle retranchée dans une solitude intérieure, un isolement qu'elle préfère à la compagnie des hommes. N'ayant jamais été à l'école, elle ne sait ni lire ni écrire. A peine a-t-elle appris quelques bouts de prière. Mais elle est demeurée innocente, pure et portée à éléver sa pensée vers Dieu.

Le sanctuaire de Notre-Dame de La Salette, bâti sur le lieu même de l'apparition, dans les Alpes françaises



Maximin, 11 ans, n'a point été, lui non plus, gâté par la vie. Il n'avait qu'un an quand il a perdu sa mère. Le père, charron, habite une mesure à l'orée du bourg de Corps, sur une ruelle sale et tortueuse. Quand il n'est pas à sa forge, tout-à-côté, le bonhomme est au cabaret, le dimanche comme les autres jours. Il n'est pas tendre pour son garçon. Il s'est remarié, et la maîtresse fait la vie dure à Maximin, «Mémin» comme on l'appelle.

De visage aimable, au regard candide, Mémin est espiègle sans malice, remuant et aimant le jeu. Lui non plus n'a jamais été à l'école. Ne sait ni A ni B; de prière, point; de catéchisme, de messe, point. Mais lui aussi, malgré le milieu peu exemplaire où il vit, est resté pur.

Voilà les deux petits ignorants et miséreux que la Reine du Ciel va choisir comme ambassadeurs pour presser tout le peuple de se convertir, de prier et de faire pénitence.



*Maximin Giraud et Mélanie Calvat
Ensemble sur le Planeau*

Quoique tous les deux de Corps, Mélanie et Maximin ne se sont encore jamais rencontrés. Ils ne se connaissaient aucunement l'un l'autre. Pourtant, c'est aux deux ensemble que, dans le plan de Dieu, Marie doit se manifester. Or, Maximin est à Corps, tandis que Mélanie est bergère à La Salette, même tout au delà du village, aux Ablandins. Mais Dieu est le maître des circonstances et les dispose à son gré, même si les hommes n'y voient que du fortuit.

Le 13 septembre, Pierre Selme, un autre fermier des Ablandins, est descendu à Corps. Son berger est malade. Selme vient demander au charron Giraud, de lui prêter «Mémin», pour quelques jours seulement, en attendant que son berger puisse reprendre son travail. Maximin ne connaît rien au métier de berger ou au soin des vaches, mais il ne demande pas mieux que cette diversion. Le voici donc, lui aussi, aux Ablandins.

Le 18 septembre, Mélanie décide de conduire les quatre vaches de son maître au pâturage sur un pla-

teau de la montagne, appelé Le Planeau. De son côté, Pierre Selme dit à Maximin: mène les vaches au Planeau; je vais aller faucher dans le champ voisin; si tu t'ennuies, tu pourras venir me voir, mais tu peux bien aussi aller tenir compagnie à la bergère des Pla qui est comme toi de Corps; elle aussi garde ses vaches au Planeau.

Mélanie, l'amie du silence et de la solitude, et Maximin, d'un naturel tout opposé, vont donc se rencontrer pour la première fois. Vers onze heures, en effet, Mélanie s'entend héler: «Petite, je suis aussi de Corps». Surprise et contrariée de voir sa solitude investie, elle dit au garçon: « Je ne veux personne, je veux rester seule». Et elle s'éloigne.

Mais Maximin la suit en disant: «Va, laisse-moi avec toi; mon maître m'a dit de garder mes vaches avec les tiennes; je suis de Corps». Elle le rebute encore, va plus loin et s'assied sur le gazon. Un moment après, tournant la tête, elle voit le pétulant petit bonhomme qui insiste: «Garde-moi. Je m'ennuie tout seul. Je serai sage. Je ne parlerai pas». Elle a pitié et lui fait signe de s'asseoir.

Mais «Mémin» ne garde pas longtemps le silence. Il parle, pose des questions, rit, est tout gaieté, exécute des cabrioles amusantes. La silencieuse ne résiste plus. La conversation est engagée.

L'Angélus du midi sonne à l'église de La Salette. Mélanie dit à Maximin qu'il faut s'arrêter quelques instants pour penser au bon Dieu. Puis elle propose le dîner. L'insouciant Maximin n'a pas attendu si longtemps: dès avant de venir à Mélanie, il a partagé avec son chien le maigre lunch qu'on lui a mis en main le matin. Mais Mélanie est heureuse de partager le sien avec son petit compagnon. Un peu plus tard aussi, elle indique à Maximin un endroit de la montagne où se trouvent des baies, des airelles sans doute. Il y va, se régale et en rapporte plein son chapeau.

Mélanie s'est bien accommodée de la compagnie qu'elle avait d'abord voulu éloigner. Et quand les deux bergers ramènent leurs vaches chez leurs maîtres vers la fin de l'après-midi, ils s'entendent pour se retrouver à la même place le lendemain.

Apparition de Marie

Le lendemain, 19 septembre, tel que convenu la veille, les deux enfants gravissent la montagne ensemble, en poussant leurs bêtes vers le Planeau. C'est un samedi, jour hebdomadaire de la sainte Vierge. C'est aussi, en cette année 1846, le samedi des Quatre-Temps de septembre, donc jour de prières et de pénitence. Dans sa liturgie du matin, l'Église disait: «C'est le jour important des expiations ... C'est le jour de propitiation pour vous réconcilier avec le Seigneur. Toute âme qui ne sera pas affligée en ce jour périra».

De plus, c'est la veille du troisième dimanche de septembre, donc la veille de la fête de Notre-Dame ►

«Je vous ai donné six jours pour travailler, je me suis réservé le Septième et on ne veut pas me l'accorder. Voilà ce qui appesantit tant le bras de mon Fils.»

► des Sept Douleurs. L'après-midi de ce samedi, les prêtres allaient donc dire et les moines chanter aux premières vêpres de cette fête: «Comment imaginer une détresse semblable à la vôtre? Où trouver des consolations à la hauteur de votre infortune, ô Vierge, fille de Sion? Votre douleur est immense comme la mer».

Les deux enfants qui montent vers le Planeau ne savent rien de tout cela. Mais avant le soir, ils auront vu cette Vierge en pleurs; et quand ils descendront de la montagne, ils seront enfants encore, mais enfants porteurs d'un message céleste avec la mission de le faire savoir à toute la chrétienté.

La matinée de ce jour-là passe comme celle de la veille. Même recueillement à la cloche de l'Angélus. Après avoir pris leur dîner, les deux bergers décident de construire ce qu'ils appellent un «paradis». Ils amassent des pierres, en font quatre murs, posent une large pierre en étage, reprennent les murs en hauteur et terminent par une deuxième pierre large comme couverture. Le bas, disent-ils, c'est notre habitation: la partie du haut, c'est le paradis. Ils ornent le tout de fleurs. Puis fatigués, mais contents de leur oeuvre, ils s'étendent sur l'herbe et s'endorment.

Mélanie s'éveille la première, jette un regard circulaire et ne voit plus de vaches. Elle se lève comme un ressort, appelle: «Mémin, Mémin, où sont nos bêtes?» et prenant son bâton, elle gagne rapidement le sommet d'un monticule. Les vaches sont couchées tranquillement de l'autre côté du monticule. Mélanie les compte: «Elles sont toutes là», dit-elle à Mémin qui la suivait quelques pas en arrière.

Les deux redescendent vers leur «paradis». Ils en sont encore à une vingtaine de pas quand, soudain, Mélanie est figée de stupeur, écarquille les yeux; laisse tomber son bâton et, le cœur battant, dit: «Mémin, vois-tu là-bas? Ah! moun Diou!»

Et Maximin voit lui aussi. Un globe de clarté surnaturelle, qui semble s'ouvrir, laisse paraître une lumière encore plus brillante, puis, en son milieu, une dame assise sur leur «paradis», accoudée sur ses genoux, le visage dans les mains, comme accablée sous le poids d'un grand chagrin.

Maximin dit à Mélanie: «Ramasse ton bâton», et brandissant sa propre trique, en tenue de bataille: «Si elle nous fait quelque chose, je lui donnerai un bon coup.»



La Dame alors se lève. Les bras à demi croisés sur sa poitrine, elle regarde les deux bergers avec douceur. Mais elle est en larmes. Des larmes qui tombent comme des gouttes de lumière, car elle est toute en lumière. Elle porte des vêtements qui sont de lumière, même si leurs formes ressemblent à celles des vêtements connus; que les enfants appelleront bonnet, fichu, robe, tablier, chaussures – mots bien creux, diront-ils plus tard, pour exprimer des formes qui, dans leurs plis les plus prononcés, ne présentaient aucune ombre. Un visage très blanc, tout de beauté. La Dame pleure, sans sangloter. Elle rassure tout, de suite les deux bergers: **«Avancez, mes enfants. N'ayez pas peur. Je suis ici pour vous annoncer une grande nouvelle.»**

Et Marie – car c'est bien Elle – va dire aux enfants, et par eux à tout le Monde, ce qui cause sa tristesse, ce qui menace l'humanité si les hommes ne s'améliorent pas. Elle commence, en français:

«Si mon peuple ne veut pas se soumettre, je suis forcée de laisser aller la main de mon Fils. Elle est si lourde et si pesante que je ne puis plus la retenir.»

«Depuis le temps que je souffre à cause de vous! Si je veux que mon Fils ne vous abandonne pas, je suis obligée de le prier sans cesse. Et vous autres, vous n'en faites pas cas. Vous aurez beau prier, beau faire, jamais vous ne pourrez reconnaître la peine que j'ai prise pour vous.»

«Je vous ai donné six jours pour travailler, je me suis réservé le Septième et on ne veut pas me l'accorder. Voilà ce qui appesantit tant le bras de mon Fils.»

«Ceux qui conduisent les charrettes ne peuvent

lancer un juron sans y mettre Son nom. Ce sont les deux choses qui appesantissent tant le bras de mon Fils.

« Si la récolte se gâte, c'est votre faute. Je vous l'ai fait voir l'année dernière par les pommes de terre: vous n'en avez pas fait cas. Au contraire, quand vous en trouviez de gâtées, vous juriez. Elles vont continuer à pourrir et, à Noël, il n'y en aura plus.»

Quand Marie parle de pommes de terre, Mélanie a l'air de ne pas bien comprendre, et elle regarde Maximin comme pour l'interroger; c'est qu'elle pense à des pommes, aux fruits du pommier. Les deux bergers ne savent bien parler qu'en patois du Dauphiné et comprennent difficilement le français. Dans leur patois, les pommes de terre s'appellent «las truffas».

La sainte Vierge alors leur dit: «Ah! c'est vrai, vous ne comprenez pas le français, mes enfants. Je vais vous le dire autrement.» Et elle répète en patois ce qu'elle vient de leur dire: «Si las récolta sé gas-tas...» Puis, elle continue son discours en patois, dont voici la traduction en français:

«Que celui qui a du blé ne le sème pas, les bêtes le mangeront; s'il en pousse encore quelques épis, les grains tomberont en poussière au battage. Il y aura une grande famine. Avant la famine, les petits enfants au-dessous de sept ans prendront un tremblement et mourront entre les mains des personnes qui les tiendront. Les autres feront leur pénitence par la faim. Les noix deviendront mauvaises et pourrissent.»

«Les paroles de Marie à La Salette gardent une réelle actualité» – Saint Jean-Paul II

Le 6 mai 1996, à l'occasion du 150e anniversaire de l'apparition de la Sainte Vierge Marie à La Salette, le pape saint Jean-Paul II avait écrit une lettre à l'évêque de Grenoble, Mgr Louis Dufaux. En voici des extraits:

Marie, Mère pleine d'amour, a montré en ce lieu sa tristesse devant le mal moral de l'humanité. Par ses larmes, elle nous aide à mieux saisir la douloureuse gravité du péché, du rejet de Dieu, mais aussi la fidélité passionnée que son Fils garde envers ses enfants, Lui, le Rédempteur dont l'amour est blessé par l'oubli et les refus.

Le message de La Salette fut délivré à deux jeunes pâtres en un temps de grandes souffrances des peuples, affectés par la famine et en butte à bien des injustices. De plus, l'indifférence ou l'hostilité à l'égard du message évangélique augmentaient. Notre-Dame, en se faisant contempler portant sur elle l'image de son Fils crucifié, montre que, associée à l'œuvre du salut, elle compatit aux épreuves de ses enfants et souffre de les voir s'éloigner de l'Église du Christ au point d'oublier ou de rejeter la présence de Dieu dans leur vie et la sainteté de son Nom.

Le rayonnement de l'événement de La Salette atteste bien que le message de Marie n'est pas tout entier dans la souffrance exprimée par les larmes; la Vierge appelle à se ressaisir: elle invite à la pénitence, à la persévérance dans la prière et particuliè-

rement à la fidélité de la pratique dominicale; elle demande que son message « passe à tout son peuple » par le témoignage de deux enfants. Et, de fait, leur voix se fera rapidement entendre. Les pèlerins viendront; bien des conversions auront lieu, Marie était apparue dans une lumière qui évoque la splendeur de l'humanité transfigurée par la Résurrection du Christ: La Salette est un message d'espérance, car notre espérance est soutenue par l'intercession de Celle qui est la Mère des hommes. Les ruptures ne sont pas irrémédiables. La nuit du péché cède devant la lumière de la miséricorde divine.

La souffrance humaine assumée peut contribuer à la purification et au salut. Pour qui marche humblement dans les voies du Seigneur, le bras du Fils de Marie ne pèsera pas pour condamner, mais il saisira la main qui tend pour faire entrer dans la vie nouvelle les pécheurs réconciliés par la grâce de la Croix.

Les paroles de Marie à La Salette, par leur simplicité et leur rigueur, gardent une réelle actualité, dans un monde qui subit toujours les fléaux de la guerre et de la faim, et tant de malheurs qui sont des signes et souvent des conséquences du péché des hommes. Et aujourd'hui encore, Celle que «toutes les générations diront bienheureuse» veut conduire «tout son peuple», qui traverse les épreuves de ce temps, à la joie qui naît de l'accomplissement paisible des missions données à l'homme par Dieu.



► A ce moment, Mélanie cesse d'entendre, bien que les lèvres de Marie continuent à remuer et qu'elle a son regard posé sur le petit garçon devenu très attentif. C'est que la sainte Vierge est en train de passer à Maximin un secret, assez court, qu'il ne devra jamais révéler. Après cela, c'est Maximin qui n'entend plus et c'est à Mélanie que Marie dicte, en français, un secret beaucoup plus long, avec ordre de ne pas le publier avant l'année 1858.

Quand la Vierge a fini de transmettre ces deux secrets, elle reprend en patois le thème de son discours:

«Si les pécheurs se convertissent, les pierres et les rochers se changeront en monceaux de blé, et les, pommes de terre se trouveront ensemencées dans la terre.

«Faites-vous bien votre prière, mes enfants?

«Non, Madame, pas beaucoup.

«Ah! mes enfants, il faut bien la faire soir et matin; quand vous n'aurez pas le temps, dites seulement un Pater et un Ave Maria, et quand vous aurez le temps, il faut en dire davantage.

«Il ne va que quelques femmes un peu âgées à la messe; les autres travaillent le dimanche tout l'été; et l'hiver, ils ne vont à la messe que pour se moquer de la religion, En carême, ils vont à la boucherie comme les chiens.

«N'avez-vous pas vu du blé gâté, mes enfants?

— «Oh! non, Madame.

«Mais toi, mon enfant (se tournant vers Maximin), **tu dois bien en avoir vu une fois vers le Coin, quand l'homme du champ dit à ton père: Venez voir mon blé, comme il se gâte!** Vous y allâtes; puis ton père prit deux ou trois épis dans ses mains, les frotta, et ils tombèrent, en poussière; puis, en vous retournant, quand vous n'étiez plus qu'à une demi-heure de Corps, ton père te donna un morceau de pain, en te disant : **Tiens, mon enfant, mange cette année, car je ne sais qui en mangera l'an prochain si le blé se gâte ainsi.**

— (Maximin): «C'est bien vrai, Madame, mais je ne m'en rappelais pas.»

La belle Dame termine là son discours en patois. Mais elle ajoute en français:

«Eh bien! mes enfants, vous le ferez passer à tout mon peuple.»

Puis elle se déplace, traversant la Sézia, ruisseau alors desséché près duquel les enfants avaient construit leur «paradis». Sans se retourner, elle dit une seconde fois:

«Eh bien! mes enfants, vous le ferez passer à tout mon peuple.»

La belle Dame se dirige alors vers le sommet du plateau. Elle avance, sans pencher le corps en avant, pour gravir la pente. Ses pieds ne touchent pas le sol, elle semble glisser sur l'herbe qu'elle effleure sans qu'aucun brin ne plie. Les enfants l'accompagnent. Arrivée au sommet, la belle Dame s'arrête. Mélanie se place devant elle pour la bien contempler ; Maximin, qui était en arrière et un peu sur la droite, passe lui aussi en avant.

La Dame ne dit plus rien, mais s'élève insensiblement à environ trois pieds du sol, tourne les yeux vers le ciel, jette un regard circulaire sur le pays et un regard tendre sur les enfants extasiés, puis disparaît peu à peu. Quand seuls les pieds sont encore visibles, le petit garçon avance la main pour essayer de prendre une des roses qui ornent le dessous des pieds, mais il ne saisit que de l'air.

Revenant comme d'un rêve, les deux bergers se regardent, comme pour se demander l'un à l'autre ce que pouvait bien être cette vision.

«Mémin, dit Mélanie, cela doit être le bon Dieu de mon père, ou la Sainte Vierge, ou quelque grande sainte.»

Et Maximin de répondre: «Ah! si je l'avais su, je lui aurais demandé de nous emmener avec Elle.»

La nouvelle se répand

«Vous le ferez passer à tout mon peuple.» En d'autres termes: Ce que je viens de vous dire, répétez-le à d'autres, et que cela soit diffusé le plus vite possible partout.

Cette mission, les deux enfants vont, sans trop s'en rendre compte, la commencer dès ce soir même, par le récit qu'ils vont faire, tout bonnement, de ce qu'ils ont vu et entendu sur le Plateau – sauf les deux secrets évidemment.

Ils sont redescendus avec leurs bêtes plus tôt que d'habitude, et cela se comprend après un événement aussi extraordinaire. En arrivant aux Ablandins, Mélanie se met à son travail dans l'étable des Pla. Quant à Maximin, rentré chez les Selme, il ne trouve personne à la maison: ses maîtres sont encore à leur ouvrage aux champs. Pourtant la langue du petit garçon de 11 ans lui brûle. Il attache ses vaches à leur place, puis monte en vitesse chez les Pla, où il raconte d'un trait ce que lui et Mélanie ont vu et entendu.

Assemblées mensuelles

Maison de l'Immaculée, Rougemont
Chaque mois aux dates suivantes:

28 février, 24 avril, 22 mai
(pas d'assemblée en mars)

10 heures a.m.: Ouverture. Chapelet
5.00 hres p.m. Sainte Messe à la chapelle
de la Maison de l'Immaculée

Semaine d'étude: 14 au 24 avril
Siège de Jéricho: 25 au 30 avril

Mélanie est à l'étable et va commencer à traire les vaches quand elle voit sa maîtresse venir à elle en pleurant: «Pourquoi, mon enfant, ne venez-vous pas me dire ce qui vous est arrivé sur la montagne?» Mélanie répond: «Je voulais bien vous le dire, mais je voulais finir mon ouvrage auparavant.»

Un instant après, Mélanie est dans la maison et raconte le tout à la maîtresse, qui est une veuve; la ferme est exploitée par ses deux fils, dont l'un, Baptiste, est marié. Les deux, hommes sont encore, aux champs, mais Mélanie commence son récit pour sa maîtresse. Elle en est rendue à la moitié quand les deux hommes arrivent. La maîtresse, qui pleurait au récit des plaintes et des menaces de la Dame de la montagne, leur dit: «Ah! vous vouliez aller ramasser le blé demain, qui est un dimanche; gardez-vous-en bien, venez entendre ce qui est arrivé aujourd'hui à cette enfant et au berger, de Selme ». Et Mélanie dut recommencer.

Lorsqu'elle eut terminé, Baptiste Pla dit: «C'était la sainte Vierge ou quelque grande sainte, venue de la part de Dieu. Il faut faire ce qu'elle a dit. Comment allez-vous faire pour dire cela à tout son peuple?» Mélanie lui répondit: «Vous me direz comment faire et je le ferai».

De seuil à seuil, tout le hameau des Ablandins sut la nouvelle avant la fin de la veillée. Les uns crurent. D'autres, non. Mais les plus sceptiques furent quand même troublés: il était impossible que ces enfants-là, sans instruction, aient pu fabriquer un roman de cette sorte; puis ils répètent la vision et les paroles sans la moindre contradiction; et comment peuvent-ils avoir tout d'un coup tant de mémoire pour un discours si long?

Après discussion et réflexion, Baptiste Pla dit aux deux enfants: «Savez-vous ce que vous devez faire: Demain, levez-vous de bon matin, allez tous les deux à monsieur le Curé, racontez-lui tout ce que vous avez vu et entendu; dites-lui bien comment ça s'est passé, lui vous dira quoi faire».

Le dimanche 20 septembre, les deux enfants frappant à la porte du presbytère, à la servante qui ouvre, ils disent qu'ils veulent voir monsieur le Curé. «Impossible, il n'a pas le temps de recevoir personne avant la messe. Mais que voulez-vous lui dire? Je pourrai le lui faire savoir». «C'est qu'on a une nouvelle à lui raconter. C'est nos maîtres qui nous ont dit de venir».

— «Il ne peut pas vous recevoir, il est à préparer son sermon. Mais au fait, quelle nouvelle, donc?»

Et les deux enfants commencent l'histoire, ils re-

prennent une bonne partie du discours de la Dame. La cloche sonne le dernier coup pour la messe. Le curé, qui a prêté l'oreille et a tout entendu, ouvre la porte de la cuisine. Il est en larmes. Il se frappe la poitrine et dit: «Mes enfants, nous sommes perdus, le bon Dieu va nous punir. Ah! c'est la Sainte Vierge qui vous est apparue ». Et le bon prêtre de 63 ans part pour dire la sainte messe.



Après l'Évangile, le curé monte en chaire. Il essaie de raconter l'apparition qui a eu lieu la veille, sur une montagne de la paroisse. Il exhorte ses paroissiens à ne plus travailler le dimanche. Sa voix est entrecoupée de sanglots. Tout le monde est ému.

Les premières personnes visitant les lieux de l'apparition, le mardi 22 septembre, constatent avec surprise que la fontaine ordinairement desséchée, sur le lit de laquelle la sainte Vierge avait posé les pieds lorsqu'elle était assise sur la pierre, laisse maintenant sourdre de l'eau. Depuis aussi longtemps que les gens la connaissent, cette fontaine n'a été en action qu'après de grandes pluies et à la fonte des neiges. Elle est tout de suite appelée «la fontaine miraculeuse» et n'a jamais tarie depuis.

Les pèlerins commencèrent à gravir la sainte montagne. Des 100, des 200 par jour. Le 17 novembre, ils sont 800. Le 27 novembre, ce sont 1 400 personnes de Corps qui montent à la sainte montagne: ni curé, ni vicaire, mais le maire, son conseil et les cinq gendarmes de la brigade en tête. Comme ils vont redescendre, ils voient venir la femme que tout le monde sait paralysée depuis plus de vingt années. C'est une explosion: «La Laurent a bu de l'eau de la fontaine miraculeuse, et la voilà guérie». La foule entonne le Magnificat, puis le Te Deum. Redescendue à Corps, elle fait deux fois le tour du village, et Marie Laurent n'en est nullement fatiguée.

Pour le premier anniversaire, le 19 septembre 1847, avec l'autorisation de l'évêque de Grenoble, 50 000 personnes, dont plus de 100 prêtres, sont venues prier et acclamer la Reine du Ciel qui était venue là, dicter à deux bergers ignorants ce qu'elle veut faire connaître à tout le peuple.

L'approbation officielle

C'est le jour du cinquième anniversaire de l'Apparition aux deux bergers, le 19 septembre 1851, que l'Évêque de Grenoble, après avoir pesé tout ce qui s'était dit ou écrit pour et contre, et sur le rapport entièrement favorable de la Commission d'enquête, publia un mandement dans lequel il déclarait:

► «**Cette Apparition porte en elle-même tous les caractères de la vérité, et les fidèles sont fondés à la croire indubitable et certaine... C'est pourquoi, pour témoigner à Dieu et à la Vierge Marie notre vive reconnaissance, nous autorisons le culte de Notre-Dame de La Salette.»**

Comme dans d'autres apparitions qui furent plus tard approuvées (Lourdes, Fatima), la persistance du flot de pèlerins, l'accroissement de leur ferveur, les conversions et autres faveurs dont ces pèlerinages s'accompagnent, peuvent constituer un élément positif dans la détermination du jugement qui se fait attendre. Ce fut le cas à La Salette. On lit, en effet, dans le Mandement de l'Evêque de Grenoble (article 2:

«Nous croyons que ce fait (l'Apparition) acquiert un nouveau degré de certitude par le concours immense et spontané des fidèles sur le lieu de l'Apparition, ainsi que par la multitude des prodiges qui ont été la suite dudit événement, et dont il est impossible de révoquer en doute un très grand nombre sans vider les règles du témoignage humain.»

Les secrets

Dans ses apparitions, Marie confie parfois à ses voyants quelques secrets à garder pour eux-mêmes, ou à ne divulguer qu'après une certaine date indiquée par Elle.

À La Salette, chacun des deux voyants reçut un secret, court dans le cas de Maximin, long d'une vingtaine de minutes dans le cas de Mélanie. Maximin ne devait révéler le sien à personne, sauf au Pape si le Pape le demandait. Et Maximin, petit garçon pétulant, toujours prompt à dire tout ce qu'il apprenait, sut être fidèle toute sa vie à l'ordre reçu de Marie. Quant à Mélanie, Notre-Dame lui dit qu'elle pourrait publier son secret douze années plus tard, en 1858.

En 1851, le Pape Pie IX exprima le désir d'obtenir le texte de ces deux secrets. On peut s'étonner qu'ils en aient pu garder la mémoire exacte pendant cinq années, comme d'ailleurs ils devaient le faire toute leur vie ; cela tient en effet du merveilleux, mais, comme ils disaient : « Quand Marie nous dit une chose, ça reste, on ne peut en oublier un seul mot. »

Les deux écrits furent placés dans deux enveloppes, scellées par les deux voyants eux-mêmes en présence des témoins, puis enfermées dans une enveloppe revêtue du sceau épiscopal. Deux prêtres furent chargés d'aller à Rome et remettre cette enveloppe directement au Pape. (*Voir page suivante.*)

C'est plus tard seulement, en juillet 1857, que Pie IX prit connaissance du contenu. Ses lèvres se contractèrent, ses joues se gonflèrent, mais il dit seulement que, dans le secret de Maximin il y avait la candeur et la simplicité d'un enfant, et que celui de Mélanie mentionnait des fléaux dont la France était menacée. Le Pape ajouta que l'Allemagne, l'Italie et d'autres pays étaient aussi coupables et pourraient eux aussi subir

de grands châtiments. L'enveloppe fut re-scellée et rien n'en a transpiré depuis. En une autre occasion, il disait au Supérieur des Pères de la Salette : « Ce qu'il y a dans les secrets de La Salette ? Eh bien, c'est la parole de l'Évangile : Si vous, ne faites pénitence, vous péirez tous. »

Le sort des voyants

Maximin ne connut point ce qu'on appelle succès dans la vie d'ici-bas. Il semblait incapable de se fixer – la suite probablement des marques faites sur son caractère par les grandes privations de son enfance. Mais il resta toujours bon, chaste, profondément pieux, plein de reconnaissance et d'amour pour la Reine du Ciel descendue jusqu'à lui sur la montagne.

A l'âge de 40 ans, ses forces physiques déjà sur leur déclin, Maximin monte aux lieux de l'Apparition le 4 novembre 1874; il y va à confesse, assiste à la messe, communie, boit de l'eau de la fontaine miraculeuse, mendie chez les religieuses un asile pour la nuit, puis redescend avec le sentiment qu'il a revu ces lieux bénis pour la dernière fois. De fait, il meurt le 1er mars suivant, à Corps, muni des sacrements de la sainte Église, après avoir rédigé un «testament» dans lequel il affirme sa foi en Dieu et en Notre-Dame de la Salette, ajoutant : «Après ma mort, que personne ne vienne dire qu'il m'a entendu me démentir sur le grand événement de La Salette, car il mentirait.»

Mélanie vécut plus longtemps. Mais elle aussi eut une vie errante, et les persécutions ne lui manquèrent pas. Elle prit l'habit en 1851 chez les Soeurs de la Providence de Corenc, sous le nom de Soeur Marie-de-la-Croix. Elle fit ensuite un séjour de six ans en Angleterre dans un couvent de Carmélites, puis entra en 1860 chez les Soeurs de la Compassion, à Marseille, enseignant des petites filles. Elle séjournera ensuite pendant 17 ans à Castellamare, non loin de Naples, en Italie. Après quelques années passées en France, elle retourne en 1904 en Italie, dans le sud, à Altamura, où elle vit incognito, dans la prière et la mortification, assistant à la messe tous les jours.

Comme elle n'est pas à l'église le matin du 13 décembre de cette année 1904, le prêtre fait aller aux informations. On la trouve morte au pied de son lit, tout habillée, ses vêtements bien disposés sur son corps et les bras en croix. La voyante de la Salette avait alors 73 ans et un mois.

Le 7 novembre 1905, au service anniversaire dans la cathédrale d'Altamura, le chanoine Annibale Maria di Francia (décédé en 1927, et canonisé en 2004) prononça une longue oraison funèbre, dans laquelle il rappelait l'Apparition de La Salette et s'étendait sur les vertus, la piété, la mortification, l'amour de la solitude, la sainte mort de Soeur Marie-de-la-Croix, la Mélanie Calvat choisie par Marie pour porter un message urgent à tout le peuple.

Notre-Dame de La Salette, priez pour nous.

Louis Even

Les secrets de La Salette

Le 2 octobre 1999, les «secrets» révélés par la Vierge Marie aux deux bergers de La Salette, le 19 septembre 1846, ont été découverts, dans les archives de la Congrégation pour la Doctrine de la Foi (ex-Saint-Office), par l'abbé Michel Corteville. Les textes, rédigés par les deux voyants, Mélanie Calvat et Maximin Giraud, avaient été remis au pape Pie IX le 18 juillet 1851. Ces textes ont fait l'objet d'une thèse de doctorat en théologie qui a été soutenue par l'abbé Corteville en 2000 à l'Angelicum, l'université pontificale des Dominicains. Cette thèse de plus de 1000 pages a été reprise en 2002, sous une forme plus accessible à un large public, dans un ouvrage publié aux éditions Fayard, sous le titre *Découverte du secret de La Salette*, par l'abbé Corteville et le Père René Laurentin.

Les prophéties de La Salette, comme toutes les prophéties, sont conditionnelles (« s'ils ne se convertissent pas [...] si la face de la terre ne change pas »). C'est le cas par exemple de Jonas qui avait prophétisé la destruction de Ninive, qui n'avait finalement pas eu lieu, parce que ses habitants s'étaient convertis.

Le secret de Maximin (1851)

Le 3 Juillet 1851, Maximin écrit son secret à l'évêché de Grenoble. L'enveloppe cachetée est transmise au pape Pie IX :

Le 19 septembre 1846, nous avons vu une belle Dame. Nous n'avons jamais dit que cette dame fut la Sainte Vierge mais nous avons toujours dit que c'était une belle Dame. Je ne sais pas si c'est la Sainte Vierge ou une autre personne. Moi, je crois aujourd'hui que c'est la sainte Vierge. Voilà ce que cette Dame m'a dit:

Si mon peuple continue, ce que je vais vous dire arrivera plus tôt, s'il change un peu, ce sera un peu plus tard. La France a corrompu l'univers, un jour elle sera punie. La foi s'éteindra dans la France: trois parties de la France ne pratiqueront plus de religion, ou presque plus, l'autre la pratiquera sans bien la pratiquer.

Puis, après [cela], les nations se convertiront, la foi se rallumera partout. Une grande contrée dans le nord de l'Europe, aujourd'hui protestante, se convertira: par l'appui de cette contrée toutes les autres contrées du monde se convertiront. Avant que tout cela arrive, de grands troubles arriveront, dans l'Église, et partout.

Puis, après [cela], notre Saint-Père le pape sera persécuté. Son successeur sera un pontife que personne [n'] attend. Puis après [cela], une grande paix arrivera, mais elle ne durera pas longtemps. Un monstre viendra la troubler.

Tout ce que je vous dis là arrivera dans l'autre siè-

cle, [au] plus tard aux deux millle ans.

Le secret de Mélanie (1851)

Le 3 Juillet 1851, Mélanie écrit son secret au couvent des sœurs de la Providence à Corenc. C'est le texte reproduit ci-dessous:

Secret que m'a donné la Sainte Vierge sur la Montagne de la Salette le 19 septembre 1846.

Mélanie, je vais vous dire quelque chose que vous ne direz à personne: Le temps de la colère de Dieu est arrivé! Si, lorsque vous aurez dit aux peuples ce que je vous ai dit tout à l'heure, et ce que je vous dirai de dire encore, si, après cela, ils ne se convertissent pas, (si on ne fait pas pénitence, et si on ne cesse de travailler le dimanche, et si on continue de blasphémer le Saint

Nom de Dieu), en un mot, si la face de la terre ne change pas, Dieu va se venger contre le peuple ingrat et esclave du démon.

Mon Fils va faire éclater sa puissance! Paris, cette ville souillée de toutes sortes de crimes, périra infailliblement. Marseille sera détruite en peu de temps. Lorsque ces choses arriveront, le désordre sera complet sur la terre. Le monde s'abandonnera à ses passions impies.

Le pape sera persécuté de toutes parts: on lui tirera dessus, on voudra le mettre à mort, mais on ne lui pourra rien, le Vicaire de Dieu triomphera encore cette fois [-là].

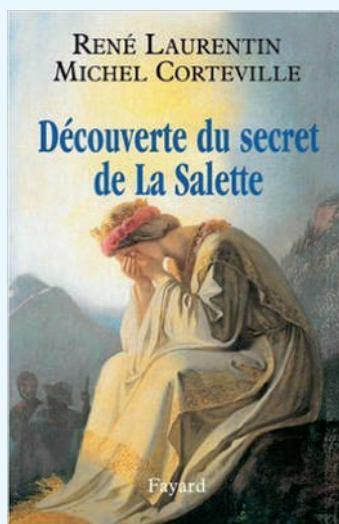
Les prêtres et les religieuses, et les vrais serviteurs de mon Fils seront persécutés, et plusieurs mourront pour la foi de Jésus-Christ. Une famine régnera en même temps.

Après que toutes ces choses seront arrivées, beaucoup de personnes reconnaîtront la main de Dieu sur elles, se convertiront, et feront pénitence de leurs péchés. Un grand roi montera sur le trône, et règnera pendant quelques années. La religion refleurira et s'étendra par toute la terre et la fertilité sera grande, le monde content de ne manquer de rien recommencera ses désordres, abandonnera Dieu, et se livrera à ses passions criminelles.

[Parmi] les ministres de Dieu, et les Epouses de Jésus-Christ, il y en a qui se livreront au désordre, et c'est ce qu'il y aura de [plus] terrible.

Enfin, un enfer régnera sur la terre. Ce sera alors que l'Antéchrist naîtra d'une religieuse: mais malheur à elle! Beaucoup de personnes croiront à lui, parce qu'il se dira venu du ciel, malheur à ceux qui le croiront! Le temps n'est pas éloigné, il ne se passera pas deux fois 50 ans.

Mon enfant, vous ne direz pas ce que je viens de vous dire. (Vous ne le direz à personne, vous ne direz pas si vous devez le dire un jour, vous ne direz pas ce que cela regarde), enfin vous ne direz plus rien jusqu'à ce que je vous dise de le dire!





Prions pour nos défunts

Simon Auger décédé en la fête de la Vierge des Pauvres



Simon Auger, de Barraute, un de nos vaillants créditistes de l'Abitibi est décédé le 15 janvier 2016 à l'âge de 94 ans. Il a fait de l'activité dans l'Œuvre pendant 40 ans. Il était d'une fidélité à toute épreuve envers les directeurs et le mouvement. Il ne s'est jamais laissé influencer, et ses frères non plus, par ceux qui voulaient les détourner de l'Œuvre.

Quelle force pour un Mouvement que ces hommes fidèles, zélés pour l'apostolat. Toutes les fins de semaine, sans y manquer, Simon et ses deux frères André et Robert rejoignaient l'équipe des apôtres de Vers Demain de l'Abitibi avec M. et Mme Donat Bernier, de Guyenne, M. Gérard Fugère, de Val d'Or, et d'autres créditistes pour visiter les familles de porte en porte et leur offrir le journal Vers Demain. Ils visitaient les paroisses, l'une après l'autre en mendiant leurs repas et leur coucher. Ils visitaient ainsi toutes les paroisses de l'Abitibi et du Témiscamingue. En plus, Simon Auger était un grand bienfaiteur de l'Œuvre. Il donnait une offrande tous les mois. 15 jours avant sa mort, notre Plein-temps Gérard Migneault a eu le privilège de le visiter, il lui a fait une offrande de \$300 pour l'Œuvre. Un fidèle jusqu'à la mort.

Simon et ses deux frères étaient aussi toujours là pour la distribution des circulaires de Vers Demain. Les distances ne leur faisaient pas peur, ils entreprenaient le grand voyage de l'Abitibi à Rougemont pour assister au congrès international de Vers Demain, ils revenaient pour la fête de saint Michel et encore en mars, pour la semaine d'adoration du «Siège de Jéricho». M. Simon et ses frères étaient aussi des priants, en plus du chapelet et de la Messe, ils assistaient régulièrement aux heures d'adoration avec le Saint Sacrement exposé, organisées par M. le curé Massé.

Après tant d'années de dévouement, Simon Auger, ce vaillant apôtre, (comme la grande bienfaitrice de l'Œuvre, Mme Rosario Côté) a été rappelé à Dieu en la belle fête de Notre-Dame des Pauvres de Banneux, Belgique. En 1933, la Sainte Vierge est apparue à une fillette du nom de Mariette Béco. Mariette lui a demandé: «Qui êtes-vous, belle Dame?» «Je suis la Vierge des Pauvres, répondit la Dame». En 1933, c'était le temps de la crise économique, beaucoup de gens, pour trouver de quoi nourrir leur famille, ont quitté leur village du Québec pour l'Abitibi, où il n'y avait que de la forêt. La famille

Auger était du nombre. Il fallait couper les arbres pour ensuite construire un camp de bois rond pour loger la famille. Ensuite il fallait défricher le terrain pour l'ensemencer et nourrir la famille. Imaginez leur pauvreté et leur misère. Puisque la Vierge des pauvres a dit qu'elle venait pour toutes les nations, j'ai le sentiment qu'elle venait aussi en Abitibi, aider ses plus pauvres d'entre les pauvres. La mort de Simon Auger, le jour de la fête de la Vierge des Pauvres me le fait imaginer. Rien n'est hasard avec le Bon Dieu. Et la lumière du Crédit Social, solution à la pauvreté, s'est vite propagée en Abitibi, dès les premières conférences de Louis Even. N'est-ce pas la Vierge des Pauvres qui y a mis la main? Nous aurons une messe à la Maison Saint-Michel pour le repos de l'âme de Simon Auger, samedi, le 27 février.

Claude Beaudin, un Pèlerin zélé et fidèle



Claude Beaudin, de Sault Ste-Marie, Ontario, est décédé le 17 novembre 2015, âgé de 73 ans. Il a commencé ses activités dans l'œuvre de Vers Demain en 1974. Il était comptable et travaillait le jour pour une entreprise et, tous les soirs, il allait à la Messe et après, il faisait 2 heures de porte en porte pour abonner les familles à Vers Demain. Puis tous les samedis, il faisait 4 heures de route en automobile pour aller rejoindre M. et Mme Paul-Emile Julien de Chelmsford pour faire l'apostolat dans les familles avec l'équipe. Et le dimanche, ensemble, ils distribuaient des circulaires, ils couvraient la ville de Sudbury et les alentours. M. Beaudin a rencontré Moril Marchildon, qui venait d'une grande famille créditaire de Lafontaine, Ontario, il travaillait aussi au Sault Ste-Marie et pendant 3 ou 4 ans, Moril accompagnait Claude dans son apostolat même jusqu'à Chelmsford et Sudbury. Quand M. Beaudin a été libéré du travail il partait avec M. Julien, pendant des semaines entières pour distribuer des circulaires dans différentes villes éloignées. Ils sont allés à Thunder Bay, Elliot Lake, Ottawa etc. et même jusqu'aux Etats-Unis. «C'était un apôtre zélé» nous dit M. Julien.

Tous les jours, Claude Beaudin récitait les 4 chapelets du Rosaire, le chapelet de saint Michel et le chapelet de la Divine Miséricorde et il faisait souvent des neuvièmes à saint Joseph. Il aimait beaucoup l'Eucharistie. Il était très charitable. Son père aussi était très bon, mais il a souffert de l'Alzheimer pendant plusieurs années. Claude vivait seul avec lui, il tenait à le garder à la maison pour en prendre soin lui-même. On sait comment un tel malade demande de l'attention.

Enfin, les jours de douleurs sont terminés pour Claude Beaudin et nous avons le grand espoir qu'il soit maintenant rendu au Ciel, partageant la joie de l'armée des Pèlerins de saint Michel qui l'ont devancé au séjour des bienheureux, avec qui il s'est tant dévoué sur la terre. La messe sera célébrée pour lui à la Maison de l'Immaculée, samedi le 13 février à 8 heures.

Thérèse Robitaille (Dame Gilbert) ravie par Dieu le jour de Noël

Thérèse Robitaille (Dame Gilbert) l'une de nos bonnes créditistes de Lafontaine-Midland Ontario, a eu le privilège de s'envoler au Ciel, le beau jour de Noël 2015. Elle était âgée de 92 ans. Elle a mis au monde une belle famille de 11 enfants. Que de noblesse dans le visage de cette bonne maman, qui a bien fait son devoir en multipliant la vie autour d'elle et qui a fait son bonheur au milieu de sa famille.

Madame Robitaille fut une grande collaboratrice des Pèlerins de saint Michel avec les familles Marchildon, et autres, dans cet îlot de Canadiens français de la région autour du Sanctuaire de nos Saints-Martyrs canadiens. Un grand nombre de paroissiens de Lafontaine étaient très sympathiques au vrai Crédit Social (la Démocratie économique). Au tout début de notre Mouvement, le Père Thomas Marchildon, Jésuite, oncle de Pierre Marchildon, était curé de la paroisse Ste-Croix de Lafontaine où Madame Robitaille est née et où elle a eu ses funérailles. et où elle a fait baptiser ses enfants. Un de ses fils porte le nom de Thomas en l'honneur du Père. Le Père Marchildon comprenait le Crédit Social, c'est pourquoi plusieurs paroissiens l'ont aussi compris. Madame Robitaille était de ceux-là. Elle a participé aux activités créditistes de sa région. Elle était toujours présente aux assemblées que le groupe de Lafontaine tenait toutes les semaines. Elle venait aux congrès internationaux. Elle apportait toujours sa contribution financière pour soutenir l'Œuvre.



Au centre, Mme Robitaille (à droite, Mme Marchildon)

Elle portait avec fierté le Béret Blanc. En septembre 1984, lors de sa grande tournée au Canada, le Saint-Père Jean-Paul II s'est rendu au sanctuaire de nos Saints-Martyrs canadiens. Comme partout ailleurs, il y avait une grande foule. Madame Gilbert Robitaille et madame Célestin Marchildon (mère de Pierre) ont eu le grand honneur d'être acceptées dans le sanctuaire. Leur Béret Blanc a attiré l'attention du Saint-Père et il

s'est déplacé pour s'entretenir avec elles. Quelle joie pour nos deux distinguées Pèlerines de saint Michel. La proximité du lieu consacré à nos saints Martyrs canadiens a façonné le cœur de ces deux mamans et de bien d'autres de la région. Elles étaient charitables et acceptaient bien des sacrifices. La même année 1984, madame Robitaille a eu la douleur de perdre son mari. Mais le 25 décembre 2015, elle a eu la joie d'aller rejoindre son époux pour fêter Noël au Ciel avec lui.

La messe sera célébrée pour madame Thérèse Robitaille (Gilbert), samedi le 6 février, à la Maison Saint-Michel, à 8 heures.

Josée Quirion décédée bien jeune

Les Pèlerins de saint Michel entourent de leur affection la famille Quirion et s'unissent aux prières pour le repos de l'âme de Josée qui nous a quittés pour l'au-delà bien jeune, à 43 ans.

Nous nous souvenons avec quelle généreuse hospitalité la famille de M. et Mme Jean-Claude Quirion, de Québec, et Josée elle-même, recevaient les Pèlerins de saint Michel. Leur maison était le lieu de ralliement des équipes d'apôtres du porte en porte et de la distribution des circulaires pour la région de Québec. Père et mère, garçons et filles se joignaient aux équipes de l'apostolat et de la distribution des circulaires, cela pendant un grand nombre d'années. Ils ont fait une bonne part dans la bataille contre Mammon (le dieu de l'argent) qui a réussi à attacher tous les gouvernements du monde avec son système d'argent-det dette. Mais par tous ces sacrifices qui ont été faits par nos belles familles créditistes placées ici et là dans le pays, saint Michel précipitera au fond des enfers Mammon et tous ses suppôts. Le Christ règnera définitivement sur toutes les nations, ce sera la paix et la prospérité pour tous. Et nous attendons ce beau règne du Christ dès cette année consacrée à la Miséricorde divine. Ce n'est pas le temps de baisser les bras. Ave Maria, remettons-nous au combat.

Roger Goulet, époux d'Armande Grondin, est décédé dernièrement. Nous le recommandons aux prières. Armande est l'une des filles d'Armand Grondin de St-Jacques N.B. Monsieur Grondin et son curé furent les premiers disciples de Louis Even au Madawaska. Toute la famille Grondin a participé aux activités de l'Œuvre. Et leur maison étant située aux portes du Nouveau-Brunswick, la famille Grondin était la première à recevoir nos Directeurs et tous les Plein-temps en tournée d'assemblées ou d'apostolat dans cette province, elle en recevait à l'année longue, mais ce n'était jamais de trop, tellement M. et Mme Grondin aimaient faire leur part pour une Œuvre d'une telle importance. Tout cela est inscrit dans la mémoire du Bon Dieu et dans notre mémoire. Une messe sera célébrée, le vendredi le 26 février, à 8.30 heures, pour le repos de l'âme de Roger. Nos sympathies à son épouse, Armande.

Thérèse Tardif

Jean-Paul Blais nous enseigne à mourir en chantant

Jean-Paul Blais, de St-Léon de Val Racine (près de Lac Mégantic, au Québec), est décédé samedi le 16 janvier 2016, à l'âge de 83 ans et 5 mois. Monsieur Jean-Paul souffrait d'une grave maladie pulmonaire. «Depuis 2 ans il devait porter la lunette d'oxygène 24 heures sur 24», m'a dit Madame Jean-Paul (Lise Pépin).



Nous présentons nos plus affectueuses sympathies à madame Blais et à tous ses chers enfants: Luc, Mario, Gaétan, Alain, Sylvain, Louise, (Jean-Marie décédé dans un accident), Jacynthe et Martin. Et aussi à ses frères et sœurs.

Il était le fils de feus M. et Mme Exénéphat Blais, de Sherbrooke, qui furent parmi les premiers disciples créditistes de Louis Even dans la région. Ils eurent 9 enfants dont la plupart se sont mariés et font partie de nos grandes familles créditistes de St-Léon de Val Racine.

M. et Mme Blais ont fait beaucoup d'activités pour l'Œuvre dans leur région et ailleurs. Ils étaient vraiment de grands Pèlerins actifs: ils visitaient les familles de porte en porte pour faire connaître l'œuvre et pour les abonner au fameux journal Vers Demain. Ils étaient fiers d'appartenir à la belle famille des Pèlerins de saint Michel et ils le démontraient en portant le Béret Blanc; le drapeau des Pèlerins flottait continuellement sur leur maison et sur celle de Donald et de Lucien. Ils n'avaient pas honte de la vérité, de savoir qu'est-ce que c'est que le Crédit Social pour l'avoir étudié.

Chaque fois que l'imprimerie des Pèlerins de saint Michel sortait une circulaire (il y en a eu beaucoup) à distribuer dans tout le Canada ou dans toute la province de Québec, les familles des 3 frères Blais: M. et Mme Jean-Paul Blais, leurs 9 enfants, M. et Mme Donald Blais, leurs 11 enfants, ainsi que les 4 enfants de M. et Mme Lucien Blais, constituant une équipe d'environ 30 personnes se réunissaient pour distribuer ces circulaires de porte en porte dans toutes les maisons de leur grand territoire, qui comprenait les paroisses à partir de la Beauce jusqu'à Compton. Assez souvent aussi, ils allaient se joindre aux équipes de la Beauce et de Québec pour distribuer des circulaires dans toutes les portes de la ville de Québec. Parfois ils allaient joindre l'équipe du Nouveau-Brunswick.

Chaque semaine, l'équipe de St-Léon de Val Racine

ne tenait l'assemblée hebdomadaire des Pèlerins de saint Michel, parents et enfants y assistaient. On disait ensemble le chapelet, on chantait des chants crédittistes et de beaux cantiques, on y lisait le journal Vers Demain pour apprendre le Crédit Social et lire les nouvelles du développement de l'œuvre dans le monde et on étudiait le catéchisme. Cela a aidé énormément à la formation des enfants.

Malgré le grand nombre d'enfants, nos directeurs, nos Pèlerins à plein temps et nos Pèlerins des autres localités étaient reçus chaleureusement comme des frères et des sœurs à la table de M. et Mme Jean-Paul Blais, de M. et Mme Donald Blais, de M. et Mme Lucien Blais, ainsi que chez Marie-Reine Blais Glaude et Annette Blais Jacques, mère d'Yves Jacques. Il y avait de la nourriture pour tous, et toujours de la place pour les héberger.

Ces familles ont joint le combat de Vers Demain pour défendre nos écoles catholiques. Malheureusement le gouvernement s'est emparé de nos écoles catholiques dans lesquelles il a enlevé tout enseignement religieux et tout professeur religieux.



Les familles de Jean-Paul et Donald Blais vers 1970

Afin de préserver la foi de leurs enfants, les trois familles Blais, Jean-Paul, Donald et Lucien, et d'autres ont décidé de faire l'école à la maison. Comme la loi de la fréquentation scolaire était obligatoire, le gouvernement a poursuivi en cour de justice deux fois, M. et Mme Jean-Paul et M. et Mme Donald, de saints parents qui avaient à cœur le bien de leurs enfants, imaginez les inquiétudes que cela leur a causées. Tous

les membres du Mouvement se sont mis en prière. En cour, le juge voyant la stupidité des plaintes et la dignité des parents, n'a entendu que le témoignage de M. et Mme Jean-Paul et il a dit: «Allez dormir en paix sur vos deux oreilles, je vais rendre mon jugement très lentement.» On n'en a pas entendu parler. Et les parents ont continué l'enseignement à la maison. Les enfants n'ont jamais fait de reproches à leurs parents pour les avoir instruits à la maison, au contraire, ils sont tous reconnaissants. La plus belle richesse pour des parents c'est d'avoir plusieurs enfants.

Malgré qu'ils n'ont pas fait de hautes études, tous ces enfants sont très talentueux, ils ont appris à bien travailler avec leurs parents, ils sont tous des constructeurs de maisons compétents, ils n'ont aucune difficulté à se trouver un emploi, parce qu'ils sont adroits, honnêtes et vaillants; ils ont conservé la foi et ils sont pratiquants et ils fondent des foyers avec des enfants. Les parents Blais sont fiers de leurs grandes familles et ils en sont récompensés, car les enfants les aident dans leur vieillesse et leurs maladies. Nous nous souvenons et Dieu se souvient encore mieux que nous de tous ces sacrifices et de cet inlassable dévouement qui ont duré pendant de nombreuses années. Cela porte de grands fruits aujourd'hui pour le développement de l'Œuvre dans le monde entier. La récompense est au centuple.

M. Jean-Paul Blais était un homme de grande foi. Il a fait une sainte mort, dans la paix et même dans la joie. Il portait le scapulaire de Notre-Dame du Mont Carmel. Il avait demandé à Dieu de mourir un samedi, confiant dans la promesse de la sainte Vierge de la certitude du salut à celui qui porte son scapulaire du Mont Carmel et que s'il doit aller se purifier au purgatoire, qu'Elle l'en délivrerait le premier samedi après sa mort. Or il portait son scapulaire avec un grand amour pour la sainte Vierge et il quitta cette terre pour la vie éternelle, samedi, le 16 janvier de l'année de la Miséricorde à 6 heures, heure de l'angélus du matin. Il était bien préparé, l'Aumônier de l'hôpital lui avait donné le Sacrement des malades (l'Extrême Onction) le jeudi et il lui avait donné la Communion en viatique le vendredi. Reçus avec le sacrement de Pénitence, ces sacrements effacent les péchés et les peines dues aux péchés et l'âme est normalement prête pour son entrée au Ciel.

Pendant son dernier séjour à l'hôpital, M. Jean-Paul était bien entouré, jour et nuit, de son épouse, de ses enfants, de ses frères et sœurs et d'autres. Ils se remplaçaient auprès du cher malade. Il leur a dit: «Ne pleurez pas, je serai toujours près de vous, si vous êtes dans le besoin, je vous aiderai.» Il leur demandait très souvent de réciter le chapelet et de chanter de beaux cantiques. M. Jean-Paul pria et chantait avec eux. Au moment où il rendit l'âme, on avait entonné: Beau Ciel, éternelle Patrie! Il est parti le sourire aux lèvres. L'ambiance était céleste. Mme Jean-Paul et les enfants ont de belles voix, Ils sont chantres à l'église.

Les médecins et les infirmières ont trouvé cela bien beau et ils ont dit que c'est la première fois qu'ils voyaient un mourant si bien entouré continuellement par tant de parents. Et ce n'est pas tous les jours, qu'on voit un malade se préparer à mourir en chantant.

Dimanche le 28 février à 17 heures, la Messe de l'assemblée mensuelle des Pèlerins de saint Michel sera célébrée à la Maison de l'Immaculée pour le repos de l'âme de Jean-Paul Blais.

Thérèse Tardif

Le scapulaire de Notre-Dame du Mont-Carmel



En 2001, le pape Jean-Paul II révélait, dans un message pour les 750 ans de la dévotion mariale du Scapulaire du Mont-Carmel, qu'il porte lui-même ce scapulaire de la Vierge du Carmel depuis de nombreuses années. «Le port du scapulaire de Notre-Dame du Carmel», affirme Jean-Paul II, «signifie un style de vie chrétienne tissée de prière et de vie intérieure; un vêtement qui évoque d'une part, la protection continue de la Vierge Marie en cette vie et dans le passage à la plénitude de la gloire éternelle; de l'autre, la conscience que la dévotion envers elle doit constituer un "uniforme", c'est-à-dire un style de vie chrétienne, tissée de prière et de vie intérieure.»

«Cet événement heureux ne concerne pas seulement les personnes dévotes à la Vierge du Carmel, mais toute l'Eglise, du fait que le riche patrimoine marital du Carmel est devenu, avec le temps, et aussi grâce à la diffusion du scapulaire, un trésor pour tout le peuple de Dieu. Puisez constamment à cet admirable patrimoine spirituel, pour être chaque jour des témoins crédibles du Christ et de son Evangile», écrivait encore le Saint Père.

Return undeliverable U.S. addresses to:

MICHAEL
P.O. Box 38
Richford, VT 05476-0038
U.S.A.

(*Nos abonnés des États-Unis qui veulent nous contacter devraient utiliser l'adresse:
P.O. Box 86, South Deerfield, MA 01373*)

**U.S. Postage Paid
Permit No. 11
Richford, VT 05476
USA**

Retournez les copies non livrables au Canada à:

VERS DEMAIN
Maison Saint-Michel
1101, rue Principale
Rougemont, QC, J0L 1M0
Canada



Imprimé au Canada

Assurez-vous de renouveler votre abonnement avant la date d'échéance. (La première ligne indique l'année et le mois.)

Le compte de banque magique

Imaginez que vous avez gagné le prix suivant dans un concours, tirage ou loterie. Chaque matin, on vous dépose dans votre compte de banque la jolie somme de 86 400 dollars à dépenser. Cependant, vous devez respecter les règles suivantes:

1. Tout ce que vous n'aurez pas utilisé à la fin de chaque jour est perdu.
2. Vous ne pouvez pas transférer votre argent dans un autre compte.
3. Vous ne pouvez que le dépenser.
4. Chaque jour, votre compte est remis à 86 400 \$.
5. La banque peut fermer votre compte sans préavis en tout temps en vous disant «C'est terminé» sans aucun recours.

Alors, qu'est-ce que vous faites ?

Acheter tout ce dont vous avez besoin immédiatement? Pas seulement pour vous, mais pour tous ceux que vous aimez et qui comptent pour vous. Même pour ceux que vous ne connaissez pas, parce que vous n'arrivez pas à tout dépenser, pas vrai!

Oui, dépenser le moindre sou pour éviter de le perdre à la fin de la journée!

Ce jeu existe vraiment. Chacun de nous est déjà un gagnant de ce prix, mais on ne semble pas s'en rendre compte.



Ce prix, c'est le TEMPS.

1. Chaque matin, on se lève et Dieu nous donne en cadeau 86 400 secondes.
2. Chaque soir, lorsqu'on se couche, le temps restant est perdu.
3. Ce que nous n'avons pas utilisé est perdu à jamais.
4. Hier disparaît.
5. Chaque matin, on repart à neuf, mais le banquier peut nous retirer tout n'importe quand et sans avertissement...

Alors, que ferez-vous avec ces 86 400 secondes?

Toutes ces secondes valent bien plus que le montant équivalent en argent. Pensez-y et rappelez-vous de profiter de chaque seconde de votre vie, car le temps passe bien plus vite qu'on ne le pense.

Alors, prenez soin de vous, soyez heureux, appréciez profondément la vie!

On vous souhaite une bonne et belle journée. Commencez à «dépenser» judicieusement chaque seconde.

Arrêtez de vous plaindre que vous vieillissez! N'oubliez pas, d'autres n'ont plus cette chance!